

# CHOSES

11  
/  
07



# LES



REVUE  
DE PRESSE

Novembre 07

PREVENTION SPECIALISEE

Eduquer dans la rue

SOCIETE

TRAVAIL SOCIAL

LEGISLATION

EMPLOI

LOGEMENT

SANTE

SCOLARITE

BIBLIO

BREVES

COUP DE COEUR

*Nous savons bien sûr que les fêtes approchent ; mais comment le marquer ici ? Il nous est difficile de vous donner des nouvelles scintillantes vous le savez bien. Mais dans ce « vous le savez bien » se loge en revanche la possibilité de vous rendre hommage. Hommage à vos capacités d'observations, et au-delà, vos capacités d'analyse des situations. Car elles se vérifient vous le verrez tout au long de ce numéro. Alors c'est la douceur que nous vous offrons en cette période de l'année où l'on a envie de douceur.*

*De fait à l'heure où vous finalisez vos bilans, beaucoup d'organismes donnent les leurs. L'occasion de croiser vos observations locales avec les conclusions de l'Observatoire national de la délinquance, l'observatoire des ZUS, les chiffres l'ODAS, et ceux de la défenseure des enfants, sans oublier le « portait social » de la France par l'Insee : ils disent ce que vous répétez vous aussi et par là-même indiquent clairement que les réserves émises en leur temps par acteurs sociaux et chercheurs sur différentes réformes et lois n'étaient pas erronées.*

Pauvreté, violences contre les personnes, écart entre les territoires urbains sensibles et les autres, respect du droit des enfants. Loin de nous de dire que tout est catastrophique mais c'est l'évolution qui est préoccupante et c'est celle-là même que vous redoutiez. Stagnation, voire dégradation des indicateurs.

Restez donc force de proposition. On ne vous écoute pas, direz-vous ?

Allez donc à la rubrique « logement » : l'obtention de la loi instituant l'opposabilité permet maintenant de s'en prévaloir et de continuer d'agir... mais différemment, en fonction de ce paramètre législatif. Et pourtant s'il y avait un secteur où il semblait que les intervenants sociaux s'épuisaient sans jamais de résultat, c'était bien celui-là.

Vous venez de déposer vos dossiers dans le cadre des contrats urbains de cohésion sociale : allez donc voir la vision large et critique qu'a la Cour des comptes de la politique de la ville. Et dans la foulée les propositions de *Villes et Banlieues* sont l'occasion d'attirer votre attention sur la demande de « péréquation ». Souhait qui revient très souvent, à l'articulation délicate entre principe de solidarité nationale et différents échelons de décision.

Toujours des éléments sur la pauvreté et les mécanismes des inégalités : beaucoup des articles de ce numéro sont conçus pour donner des arguments, permettre d'aller plus loin.

Et pour terminer nous vous souhaitons les meilleures fêtes du monde, les plus sereines, les plus étincelantes, les plus heureuses en un mot

*Bonne lecture et à bientôt.*



L'addap13 est une association de Prévention Spécialisée conventionnée avec le Conseil Général des Bouches du Rhône

\*Contact : [genevieve.casanova@addap13.org](mailto:genevieve.casanova@addap13.org)

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PREVENTION

2, Boulevard Gustave Ganay - 13009 - MARSEILLE

Téléphone 04 91 71 80 00 / Télécopie 04 91 71 29 27 / Courriel : [addap13@addap13.org](mailto:addap13@addap13.org)



Annonces – Flashes .....	p04
Lancement du Grenelle de l'insertion .....	p04
Rapport annuel de l'Observatoire national de la délinquance .....	p04
Banlieues : appréciations sur la politique de la ville et propositions .....	p05
Rapport 2007 de l'Observatoire des ZUS .....	p06
Lutte contre pauvreté, inégalités et exclusions : nos éléments .....	p06
La hausse des prix des produits de 1° nécessité accroît les inégalités .....	p07
Nouvelles en provenance de la chancellerie .....	p08
Dossier Etrangers .....	p08



ODAS : le nombre de signalements continue de croître du fait des adolescent(e)s .....	p10
Bilan de la défenseure des enfants : le « grand chantier » des ados en souffrance .....	p10
CIDE : « à quand la France en mode majeur ? » .....	p11
Pour un « Grenelle de l'insertion » réellement ambitieux .....	p11
Travailleurs pauvres, les impensés de la protection sociale .....	p12
Le plan 2008-2010 pour combattre les violences faites aux femmes .....	p12
Les associations dénoncent les effets du délit de racolage .....	p13
Dossier Signalétique : Actions Sociales et Prises de Positions relevées .....	p13
Dossier Professions Sociales et Etablissements .....	p14
Éléments sur le handicap .....	p14



Le contrat de responsabilité parentale .....	p15
La loi relative à la maîtrise de l'immigration, l'intégration et l'asile .....	p15
Un choix parmi les textes parus .....	p15



Chômage : chiffres selon nouvelle méthode ..... p 16  
 Informations du mois ..... p 16  
 Mise en place du RSA + un point sur l'intéressement des Rmistes ..... p 17



Informations du mois ..... p 18  
 Sondage Emmaüs sur l'hébergement des sans-abri ..... p 19



Le Monde du 8 novembre 2007 .....  
 ASH des 9 & 16 & 30 novembre 2007 ..... p 20



ASH du 2 novembre 2007 ..... p 21  
 ASH du 9 novembre 2007 ..... p 21  
 ASH du 16 novembre 2007 ..... p 21  
 ASH du 23 novembre 2007 ..... p 22





## Annonces - Flashes

ASH – 02-09-23/11/07 – 07 290 – 11

Le Monde – 26/11/07 – 07 290 - 11



*Comme chaque mois; sortes de brèves sélectionnées sur ce critère de « l'annonce » ou de l'immédiateté avec ce choix d'ouvrir par elles...*

### Protection de l'enfance

**M. Bertrand** : propose qu'un groupe de suivi mise en œuvre loi mars 07 se réunisse 1 fois par trimestre  
Pds CG, assocs, services Etat : s'appuyant sur suivi UNASEA pour établir constats et recommandations  
Première réunion pourrait se tenir en janvier 2008

### Santé

\* **Mme Bachelot et l'AME**  
**Lutte contre la fraude** : un « titre d'admission » à l'AME, non photocopiable et avec photo sera établi courant 2008  
**Financement** : la « participation des bénéficiaires » est à l'étude (proportionnelle ou forfaitaire)

### Emploi - chômage

\* **L'Uniopss**, malgré sa demande, ne participera pas à la conférence sur emploi et pouvoir d'achat  
\* **Assocs** ne participeront pas au dialogue sur sécurisation parcours professionnels (protestation de Solidarités nouvelles face au chômage)

### Logement

**M. Fillon** : augmentation de 3 % pour les APL au 01/01/08  
**CLCV** : « simple retour à la normale, sans aucun rattrapage des années précédentes » ; résulte de l'obligation législative d'indexer les aides sur indice revalorisation loyers (2,76% au 2° trim. 07)  
Demande au moins 10 % de + pour rattraper les 5 années de trop « faible revalorisation »

## Lancement du Grenelle de l'insertion

ASH – 30/11/07 – 07 310 - 11



*Voilà le décor planté. Tout reste à suivre.*

### Lancement du Grenelle de l'insertion Le 23 novembre par M. Hirsch

Pendant 6 mois tous les acteurs de ce secteur invités à

débattre pour faire émerger propositions.

Concours à l'objectif de réduire la pauvreté de un tiers en 5 ans

« Remettre l'insertion au cœur des débats de la société et rebattre les cartes sur les droits et devoirs de chacun, pouvoirs publics, entreprises et bénéficiaires »

Expérimentations (appel à projet) pour nourrir les réflexions : 850 contributions adressées

+ **Une dizaine forums thématiques** régionaux  
+ **3 groupes de travail** : « objectifs et gouvernance des politiques de l'insertion », « rôle et implication des employeurs » et « trajectoires d'insertion » (lever obstacles à la reprise d'une activité)

### Engager réformes

**Refondre les dispositifs** en mettant « les minima sociaux au service de l'emploi »

**Contrats aidés** : contrat unique d'insertion modulable selon « besoins du couple employeur / salarié »,

**Meilleur accès formation** pro pour les personnes les plus éloignées de l'emploi et financement IAE

M. Hirsch :

### « Un Grenelle c'est une négociation »

**Négocier quoi ?** Les intervenants sociaux soulignent responsabilité Etat : cesser politiques contradictoires (réduction contrats aidés par ex.) et mettre fin aux gaspillages humains / économiques

**Mais l'enjeu** n'est pas d'aboutir à une loi ou des dispositifs de plus, c'est « un objectif politique : que les pouvoirs publics disent ce qu'est pour eux l'insertion » (FNARS)

**Priorités** : 18/25 ans (7 % ne sont ni en emploi ni en formation) ou « invisibles » n'allant pas vers les services sociaux.

« **Obliger** » employeurs à agir (SNC) ou arriver à un « **nouvel équilibre** entre droits et devoirs » de tous (Emmaüs) ?  
**Attention à « ne pas imposer trop à ceux qui sont abîmés »** (Alerte)

**Expérimentation** requiert méthodologie rigoureuse n'allant pas forcément avec le rythme annoncé des réformes

**M. Hirsch** : « tout ce qui fera consensus dans les différents collèges sera retenu » -

+ « **Renversement de la charge de la preuve** » : l'Etat devra s'expliquer sur la non-généralisation d'une expérimentation ayant fait ses preuves

« **Si ne se termine pas par plus de simplification des dispositifs on aura perdu notre pari** »

**Chef pôle social Conseil Europe** : nécessite une mobilisation de l'ensemble de la société...

**Alerte** : attentif à ne pas se « limiter » à l'insertion dans l'emploi...

...D'autant qu'aucune conférence de lutte contre les exclusions prévue en 2008....

**A noter** : en *Travail social* un bel article sur les enjeux possibles de ce débat.

## Rapport annuel de l'Observatoire national de la délinquance

Le Monde – 13/11/07 – 07 291 - 11

ASH – 16/11/07 – 07 291 - 11



*Pas brillant. Semble épouser a posteriori les arguments des sociologues et autres professionnels qui s'opposaient au tournant dit « sécuritaire ». Lequel d'ailleurs se perpétue ... En ce qui concerne la violence intra familiale c'est « bien » puisqu'elle sort du tabou : ce n'est pas d'en parler qui la fait augmenter....*

Retrace les évolutions des catégories de délinquance mais

s'appuie aussi sur enquête de victimation réalisée avec l'Insee (17 000 ménages)

### Eléments généraux sur la Violence

**Violences physiques ou sexuelles** : ont concerné près de 2 millions de 18/60 ans, soit 5,6 % population en 05 & 06.

**Violences intrafamiliales** : si 930 000 victimes de violences physiques ont été agressées par une personne ne vivant pas avec elles, **820 000 l'ont été à l'intérieur de leur famille** et dans ce cas plus 50% des agressions perpétrées par le conjoint.

« Cette violence à l'intérieur des ménages révèle un phénomène d'une **fréquence comparable à celle des autres violences physiques** »

Taux de dépôt de plainte faible = 8,8 %

**Femmes majoritairement victimes dans cette catégorie.** En 2006, **168 décès** par homicide volontaire ou violences ayant entraîné la mort et constatés au sein du couple + 60 décès collatéraux

**Et de façon générale de plus en plus concernées par la violence.** : 1,1 million d'entre elles concernées en 05&06 contre 900 000 hommes

Proportion de femmes victimes = 6,1 % contre 5,1% pour les hommes. La courbe s'est inversée.

### Crimes et délits enregistrés par police et gendarmerie en 2006 En augmentation

#### Atteintes volontaires à l'intégrité physique

**Vols avec violence** : + 5,6 % par rapport à 2005

**Coups et violences volontaires d'origine non crapuleuse** : + 9,8 %

#### En diminution

**Viols et agressions sexuelles sur mineurs**: respectivement - 4,3 % et 9,6 %

**Atteintes aux biens non violentes** : - 3,8 %

**Part de mineurs mis en cause** : Plus 4,1 % en un an  
**Atteintes volontaires à l'intégrité physique** (hors vols violents) : + 18 % (+ 6,6 % pour les majeurs)

Géographie stable

**Le 93** reste le plus criminogène : entre 05&06, atteintes aux biens progressent de 10,3 % et violences physiques de 11,3 %

**Ile-de-France** : augmentation violences physiques à Paris, Seine-et-Marne et Yvelines (moyenne 5,6 %)

Polémique sur les chiffres de la police

L'OND s'étonne des différences dans les résultats de la police et de la gendarmerie, pour le nb de faits constatés et élucidés alors que les formulaires sont identiques. Mais conclut à une meilleure efficacité des services depuis 2002

### Le sentiment d'insécurité

#### Enquête Insee 1<sup>o</sup> semestre 2007

**Nb de personnes ayant été témoins d'au moins 1 acte de délinquance sur les 2 dernières années en hausse** : 18 % en 2007 (contre 14,5 % en 2006)

**Sentiment d'insécurité au domicile** : 15 % des 14 ans et + en attestent (14,2 % en 2006)

**Sentiment d'insécurité dans le quartier** : s'établit à 19,5 % (contre 18,4% en 2006)

**Proportion de gens pour qui la délinquance est le principal pb** de leur quartier est à la baisse : 10,7 % contre 13 % en 2006

**A noter** : les ZUS « se singularisent toujours de façon très nette sur ces question »

**29,5 % personnes** interrogées disent se sentir souvent ou de temps en temps en insécurité dans leur quartier et **27 % considèrent la délinquance comme le pb numéro 1.**

Mais « les indicateurs sur les questions de sécurité ne permettent pas de conclure à une amélioration ou dégradation des opinions sur la sécurité en 06 & 07 »

**Préconisations** : enquête nationale régulière de victimation sur violences subies et sentiment d'insécurité. Etude qualitative sur violences sexuelles et groupe de travail (police, justice, élus locaux, chercheurs) sur évolutions des violences urbaines

depuis 25 ans en vue d'un outil de mesure

Synthèse du rapport + enquête de victimation dispos sur [www.ihesi.interieur.gouv.fr](http://www.ihesi.interieur.gouv.fr)

## Banlieues : appréciations sur la politique de la ville et propositions

ASH – 16/11/07 – 07 301 - 11



*La Cour des comptes parle d'or : les écoute-t-on ? C'est tout de même une vraie question naïve d'un citoyen comme les autres. Un peu lassé certains jours ? allez savoir... Quant aux maires leurs propositions méritent aussi d'être lues... Tout n'est pas original mais soyez attentifs à la demande de péréquation ; c'est une tendance qui monte.*

**La Cour des comptes épingle une nouvelle fois la gestion des crédits de l'Etat dédiés aux banlieues**

**En 2002** un rapport déplorait manque cohérence et clarté, lourdeur, opacité des financements...

**Guère mieux en 2007** : empilement dispositifs avec pb lisibilité, multiplication instances, « complexité processus de décision (...) instabilité du contexte réglementaire et administratif »

**Gestion subventions Etat aux assocs** : procédures d'instruction complexes, paiements tardifs

**Propose** : utiliser possibilités versement d'avances

**Evaluation des actions et contrôle de l'emploi des fonds** : jugés « lacunaires »

**Propose** : plans départementaux de contrôle de ces assocs (préfecture + trésorerie générale)

*Rapport en attente de publication*

#### Réactions de Mme Amara

Reconnaît fondées certaines critiques, notamment empilement des dispositifs « **trop compliqué** » ; intention de « **simplifier** » le dispositif

**C/ Assocs** : intention de les payer « en début d'année » ; reparle « conventions pluriannuelles »... avec exigence de résultats

#### Ville et banlieue :

un énième « plan Marshall » ne suffira pas

Cette assoc de maires actualise son manifeste 2006 et rend publics 30 propositions au moment où sont organisées les « rencontres territoriales » qui préparent le plan « Respect & égalité des chances »

**Demande de « mettre la banlieue au centre de l'action gouvernementale** » : emploi, éducation, justice, sécurité, santé, aménagement territoire

« **Les banlieues sont absentes de toutes les priorités affichées par le gouvernement** »

**Dénoncent contradiction** entre plan annoncé et baisse financements « **amputation de 30 millions de la dotation de solidarité urbaine (DSU)** »

Priorité : désenclaver les quartiers.

Aménagement, transports mais aussi solidarité entre les territoires. **Redessiner les intercommunalités pour intégrer les zones défavorisées dans les intercommunalités « puissantes » au lieu que parfois on additionne les difficultés**

#### Logement

**Imposer la loi SRU** avec avantages fiscaux pour les communes qui s'investissent le plus.

**Corriger la disparité des ressources** : renforcer la péréquation financière nationale et locale

#### Emploi

**Instaurer « emploi franc »** : que toute personne résidant en

ZUS ou ZFU bénéficie d'un emploi privé exonéré de charges patronales

**Mieux coordonner politiques d'emploi & d'insertion :** rapprocher services économiques et sociaux des collectivités, entreprises du service public emploi... accélérer création maisons de l'emploi et relancer les contrats aidés pour jeunes

#### Education

##### Lutte contre échec scolaire « cause nationale »

Conforter et diversifier moyens, développer l'offre éducative (mixité sociale), internat éducatif dans chaque agglomération, passerelle systématique établie avec l'univers professionnel quand un jeune quitte cursus scolaire obligatoire, multiplier « écoles de la 2<sup>e</sup> chance »...

#### Sécurité

Demande « **règles claires, moyens forts, réponses durables** » : « **permettre au maire de coordonner effectivement les dispositifs de terrain** »

**Les dispositifs éducatifs de prévention devraient être développés, dès la petite enfance**

#### Lutte contre les discriminations

Préconise une « **régénération républicaine et démocratique à partir des banlieues** » en s'attaquant aux discriminations ; demander aux communes de signer charte de la diversité par ex

#### Santé

Demande « **réorganisation territoriale d'intérêt public** » ; pourquoi pas créer **contrat local de santé publique** pour restaurer « **une égalité réelle** » ?

[www.ville-et-banlieue.org](http://www.ville-et-banlieue.org)

---

## Rapport 2007 de l'Observatoire des ZUS

Le Monde – 13/11/07 – 07 292 - 11

ASH - 23/11/07 – 07 292 - 11



*Voilà : quelques améliorations vous le verrez mais on est loin des moyennes nationales. Nous vous conseillons de parcourir le site Internet, cartographies bien précieuses.*

A quelques semaines de la présentation du plan « **respect et égalité des chances** », ce rapport 2007 mesure les écarts entre les zones prioritaires et le reste des territoires urbains : domaines habitat, emploi économie, réussite scolaire, santé, sécurité...

#### Chômage

**Baisse enregistrée en ZFU devrait être légèrement plus prononcée** qu'ailleurs en France : - 12,3 % contre - 11,9 %. **Mais nb de demandeurs d'emplois y reste 2 fois plus élevé** qu'ailleurs.

#### Activité économique

ZFU créées en 2003 donnent **signes encourageants** : « **véritable dynamisme** propice à installation mais surtout à création d'entreprises ». Taux installation supérieur de 10 points à celui des autres quartiers et création plus rapide qu'ailleurs

**100 ZFU = 45 000 sociétés** (exonérations d'impôts, 18 500 ont - 5 ans) ; **emploient 120 000 salariés**

**Hors zones franches, le développement économique des ZUS est lent** à se manifester.

#### Education : légère amélioration.

**Collèges ZUS** : rotation professeurs a diminué plus qu'en hors ZUS, taux d'élèves de 6<sup>e</sup> accédant à la 3<sup>e</sup> a plus augmenté qu'ailleurs, et plus forte diminution des redoublants ou des retardés scolaires

**Mais taux de réussite au brevet** : plus faible avec 14 points

d'écart par rapport aux autres collèges

**Lycées : amélioration taux de réussite au bac** ; reste en retrait par rapport lycées hors ZUS mais augmentation plus rapide

#### Logement

##### Même si les indicateurs sont bons

##### attire l'attention sur un certain nb de pbs

**D'ici à 2013** : construction de 250 000 logements sociaux et réhabilitation de 400 000 programmées

**Financements engagés au 31/12/06** : prévoient 10 démolitions pour 7 reconstructions. Le ratio s'améliore mais on n'est pas dans le « 1 pour 1 ». On démolit d'abord... 50 % offre nouvelle produite sur le site même des démolitions. L'ANRU promet pour 2013 la reconstitution de l'offre démolie

**Taille des logements concernés** : T5 & plus représentent 48 % des démolitions ; 64 % des reconstructions sont T3 & moins. Familles évoluent mais il pourrait y avoir des pbs offre/demande.

#### Sécurité

**Actes délinquance restés stables** en ZUS ; **atteintes volontaires aux personnes ont augmenté** (loi 06 réprimant violences conjugales)

**Sentiment d'insécurité des habitants 2 fois plus fort** que celui des « autres » citadins

Disponible sur [www.i.ville.gouv.fr](http://www.i.ville.gouv.fr)

---

## Lutte contre pauvreté, inégalités et exclusions : nos éléments

ASH – 02-09-23/11/07 – 07 280 – 11

Le Monde – 16/11/07 – 07 280 - 11



*C'est un gros dossier : des informations bien sûr mais surtout des photographies en mouvement puisqu'incluant rétrospectives et évolutions. Et c'est instructif. Si vous jugez trop négatifs dans vos constats, lisez. Il est possible que vous n'ayez pas tort. Ne négligez pas le volet « Europe » : à croiser avec le présent*

#### Trois études Insee

##### 1 « France, portrait social »

##### La réduction des inégalités s'est essouffée

« Avec les années 2005-2005 (...) freinage net. »

**Niveau de vie moyen 2005 : 1 550 € par mois. Mais 50 % population, moins de 1 360 €** (Smic = 1218 €) et les 10% les plus modestes moins de 780 €

**Entre 2002 et 05, niveau de vie moyen des 10% les plus modestes a stagné** et celui des 5% les plus aisés a augmenté de 1 % par an

(Entre 99 et 02 niveau de vie moyen des plus modestes augmentait de 3,3 % et celui des plus riches de 2,4 %)

**7,1 million de pauvres** : la pauvreté monétaire a reculé entre 96 et 02 (de 13,5 % à 12 %) ; puis stabilisation **avec 12,1 % en 2005, à peu près au niveau de 2002 (12 %)**

**2005** : 1 adulte seul au Smic avec 1 enfant moins 14 ans, avec 782 € ; considéré comme pauvre.

Toutefois pas assez de recul pour parler d'une « nouvelle tendance » : marge d'erreur stat.

**Chômage : multiplie par 5 le risque de pauvreté** même si ≈ 1,7 million travailleurs pauvres.

#### 2 Etude sur l'effet des réformes

##### du système de redistribution (1996/2006)

**Prélèvement / prestations** : réduit de 22 % niveau de vie des 20 % les + aisés et fait augmenter de 40% celui des 20 % les + modestes.

**Prélèvement** : leur baisse globale **profite davantage aux**

**plus aisés** (via impôt sur le revenu)

**Prestations** : leur effet s'accroît, mais moins important que la baisse des prélèvements.

**37 % des revenus aux mains de 20 % des ménages** : et c'est sous-évalué car basé sur revenus fiscaux auxquels certains produits échappent

**Inégalités patrimoniales croissantes** : les 10 % de patrimoines les plus élevés ont augmenté de 40 % (patrimoine financier) contre 20 % pour les autres et aucune évolution pour les plus modestes

### 3 Indicateurs disponibles pour 2002/2005

**Pour mieux prendre la mesure** des inégalités : emploi, éducation, logement, santé ...

Ils sont accessibles sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### Le Secours catholique dessine une pauvreté à géographie variable

**Statistiques d'accueil 2006** : accent mis sur inégalités territoriales liées à plusieurs facteurs . **Montrer limites approche monétaire nationale.**

**1 550 000 personnes** rencontrées : moyenne d'âge un peu + 40 ans, en légère hausse, évolution démographique & marché de travail seniors

Pauvreté touche davantage **les hommes seuls**

**Monoparentalité** reste importante : 29,7 % des familles et surreprésentée (7,4 % de l'ensemble)

#### Contrastes

**Emploi** : 16% des personnes reçues sont des travailleurs pauvres ; varie de 10,6 à 19,3 %

**Chômage** : proportion varie entre 51 et 29 %

**Logement** : progression de la location privée (pénurie logements sociaux). Loyer moyen supérieur aux loyers HLM de 5 à 25 % ; la part dans les ressources mensuelles varie du simple au double

**Pauvreté** : 91 % des personnes en dessous du seuil pauvreté (jusqu'à 95,8 %)

**Personnes ne percevant aucune ressource** : 17 % personnes accueillies ; proportion varie entre 5 et 28%. Lié à présence ou non d'étrangers sans papiers et jeunes moins 25 ans, souvent dans ce cas

**Personnes vivant seulement transferts sociaux** : de 28,2 à 53 %

**Personnes nationalité étrangère** : surreprésentées plus de 40 % des situations rencontrées

Estime essentielle l'action politique de proximité

Recoupe pour une bonne part cartes de l'Insee pour qui Languedoc-Roussillon, PACA, Nord et 93 affichent les taux de pauvreté les plus élevés.

**Insee** : les prestations sociales (tiers du revenu dispo des ménages pauvres) « contribuent fortement à en réduire l'amplitude »

[www.secours-catholique.org](http://www.secours-catholique.org)

Insee 1° 1162 – [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (« publications »)

### CCAS : les deux tiers de leurs aides sociales portent sur l'alimentation

**De 1 à 8 % de leur budget** consacré aux aides individuelles et secours (facultatif) / **200 CCAS** (= 9 millions d'habitants) ont répondu à cette étude.

**64 % aides consacrés à l'alimentation** ; énergie 10%, logement 7 % et 3 % pour les transports

**Forme assez variable** (98 % sont des dons)

**Critères d'attribution** : **revenus dans 94 %** des cas, composition famille 82 %, aides antérieures 64%, situation pro 55 % et âge seulement 21 %

**Publics très ciblés** : 80 à 87 % des bénéficiaires perçoivent minima sociaux, 13 % à 20 % sont des travailleurs pauvres

**Mode calcul variable** : quotient familial, plafond ressources, reste à vivre, unité consommation...

**Instruction demande** majoritairement AS / CESF

**1 CCAS sur 3** verse en plus subventions à assoc caritatives intervenant auprès publics précaires

[www.unccas.org/publications/autres-editions.asp](http://www.unccas.org/publications/autres-editions.asp)

### La Maison de la cohésion sociale reproche au gouvernement de ne pas recourir à son expertise

**Créée en 06 : CNIAE, Haut Comité logt, CNLE**

Ces 3 Conseils consultatifs rappellent « les règles à respecter » avec l'instance. Missions d'alerte, expertise, concertation, propositions, suivi...

Ces derniers mois, DALO, loi immigration, lutte contre pauvreté... : on ne les pas consultés

Cette **absence de « croisement entre savoirs et pratiques »** est nuisible à l'efficacité des actions

« **L'exclusion n'est pas conjoncturelle mais structurelle** », et transversale : elle pose donc des pbs des pilotage et de cohérence

Qu'en sera-t-il avec le « Grenelle de l'insertion », auquel début novembre ils ne sont pas invités ?

### Au niveau européen

\* **EAPN très réservé sur la stratégie des Etats membres pour lutter contre la pauvreté**

En 2007 méthode ouverte coordination » (MOC) : échanges et évaluations conjoints entre Etats

**Pauvreté enfants** : choix positif mais question peu abordée dans sa nature multidimensionnelle mais plutôt « **optique étroite du marché du travail** »

**Inclusion active** : dénonce politiques privilégiant « les **mesures d'activation en rendant le travail plus avantageux** » ; débouchent sur « plus de pauvreté pour des groupes précis »

Regrette absence de suivi des engagements pris

Mais continue de voir dans la MOC un bon outil

Rapport sur [www.eapn.org/code/fr/hp.asp](http://www.eapn.org/code/fr/hp.asp)

**Souhaite un « pacte européen pour le progrès social »** : développer et assurer la pérennité de normes sociales élevées pour tous résidents UE

\* **Le Parlement européens adopte un rapport sur l'équité sociale** : mieux appliquer la législation communautaire et répondre à la question de conditions sociales équitables (15/11/07)

**Plus de 72 millions d'Européens pauvres.** « **Et la prospérité croissante ne réduit en rien, au contraire, le fossé qui sépare les riches et les pauvres dans les Etats membres** »

\* **La Commission présente initiative pour microcrédit** et souhaite la création d'un « **micro fonds** » à cet effet (19/11/07)

### La hausse des prix des produits de 1° nécessité accroît les inégalités

Le Monde – 07-08-14/11 – 07 295 - 11



*S'enchaîne bien si l'on ose dire avec le précédent. Voilà mis en comparaison prix et salaires applicables à votre public ; un petit lexique pour se repérer dans l'univers des dépenses, et des indices pour aller plus loin si vous le souhaitez dans un mystère qui n'est qu'apparent.*

Les Français se plaignent de l'inflation mais le pouvoir d'achat du revenu des ménages a crû à un rythme de 1,9 % par an de 2003 à 2006. Alors ?

L'Insee (L'économie française 2007) et le CAS (Comprendre le pouvoir d'achat, à paraître) se penchent sur ce mystère apparent.

Prix en baisse sur produits high-tech par ex que l'on achète 1 fois mais en hausse pour les fournitures dites « **inélastiques aux prix** », c'est-à-dire indispensables. Micro-information a baissé de 50 % en 3 ans et fioul domestique a augmenté de 56 %...

Le principal poste de ces dépenses contraintes étant le **logement** dont l'inflation est connue, et il peut atteindre jusqu'à 50 % des ressources....

**Ces dépenses « contraintes » représenteraient presque 40 % des dépenses totales des Français et jusqu'à 75 % des ménages les plus modestes.**

#### **Sur un an la hausse des prix à la consommation atteint 2 %**

En octobre alimentation hors produits frais + 0,4 % et l'énergie + 0,7 % et des loyers... + 0,7 %

Légumes frais + 3% en octobre et + 5,3 % sur un an et fruits frais + 0,4 % et 4,2 % sur un an

Sur un an la hausse des prix des carburants : 8,2 %

Ce type d'inflation pénalise les plus pauvres, avec en plus modération salariale depuis 20 ans

**CLCV** : « le budget transport des familles s'envole et 3 pleins c'est presque 200 € »

**Familles rurales** : la consommation de fruits et légumes recommandée par l'OMS revient à 115 € pour une famille avec 2 enfants : 12 % du smic

## **Nouvelles en provenance de la chancellerie**

ASH-02-09-16-23-30/11/07 - 07 283 - 11



*Protocole, décrets, des réactions et l'inévitable projet de loi... c'est à voir sur le moyen terme. En attendant nous proposons une compilation de la CNCDH qui paraît intéressante... à long terme...*

#### **Protocole national : améliorer l'insertion sociale et pro des sortants de prison**

Ministère travail, ADF, CAF, mutualité agricole.

Faciliter l'info sur droits sociaux

Organiser rencontres avec les détenus et aider à la constitution des demandes avant la sortie

**Mobiliser ressources dès le 1<sup>er</sup> jour de la sortie** : a compte sur droits ouverts ou avance sur droits supposés si pas de ressources disponibles à la sortie.

Favoriser réinsertion pro avec emplois aidés.

Développer collaboration niveau départemental

« Protocoles opérationnels départementaux » : SPIP, CG, CAF, mutualité agricole ....

A partir diagnostic partagé sur situation détenus et actions existantes : orientations, actions, modalités

**Référents CAF** doivent faire relais entre détenus et autres organismes « présence régulière ou occasionnelle » dans établissements pénitentiaires

#### **Réactions**

##### **A la loi de lutte contre la récidive**

**Syndicat Magistrature** : a adressé aux magistrats une « contre-circulaire » d'application loi 10 août instaurant peines minimales pour récidivistes

Rappeler les outils dont dispose le juge pour préserver l'individualisation de la peine

##### **A la réforme de la carte judiciaire**

**FNAT/ UNAF / Unapei / Unasea** : courrier le 8/11 à Mme Dati c/ risques sur la protection juridique des majeurs dont la réforme entre en vigueur en 09

« Il est primordial que le juge des tutelles et les services de la justice restent facilement accessibles aux plus vulnérables de nos citoyens »

Demande de veiller à la mise en œuvre réforme

#### **Projet de loi relatif à la rétention de sûreté des pédophiles et aux irresponsables pénaux**

Présenté le 28/11 en Conseil des ministres après remaniement (sur demande Conseil d'Etat)

**Possibilité retenir dans centres fermés** les auteurs notamment crimes pédophiles (condamnés à 15 ans) et présentant toujours un risque « très élevé » de récidive à l'issue de la détention. Applicable aussi aux personnes placées sous surveillance judiciaires et ne respectant pas leurs obligations

Exceptionnel, 1 an renouvelable, prend fin dès qu'un autre mode de suivi est possible ; assorti prise en charge médicale et sociale spécifique

1<sup>er</sup> centre créé à Fresnes dès le 01/09/08

**Irresponsables pénaux** : au lieu du non-lieu actuel, les juges pourront prononcer à l'issue d'une audience (publique sur demande des victimes). **une déclaration d'irresponsabilité pénale** au lieu de l'**arrêt de constatation de culpabilité civile** qui était envisagé (avant Conseil d'Etat)

≈ 200 irresponsabilités pénales par an

**A noter : Syndicat des psychiatres hôpitaux**

**C/ rétention de sûreté** : « Rien ne légitime cette double peine ». des malades dangereux ne relevant pas de l'incarcération, ou criminels ayant purgé leur peine.

**C/ irresponsabilité** : remet en cause experts psy « en organisant un procès qui n'en est pas un ».

#### **Volet réglementaire**

**\* Nouveaux éclaircissements sur le renforcement du recours aux aménagements de peines et de la lutte contre la récidive**

Décret n° 2007-1627 du 16/11/07, J.O. 18/11/2007

Aménagements de peine, placement sous surveillance judiciaire : modalités techniques

Précise que les **cours d'appel doivent organiser chaque semestre une conférence régionale portant sur le développement de ces mesures.**

**\* Les missions du juge délégué aux victimes sont enfin définies**

Décret n° 2007-1605 du 13/11/07, J.O. 15/11/2007

Entrée en vigueur au 02 janvier 2008

**1 par TGI** : peut être saisi par toute personne ayant été victime d'une infraction traitée dans ce tribunal

Question des indemnisations, (en rapport avec JAP) + coordination dispositifs d'aide aux victimes

#### **Pour aller plus loin...**

**« Sanctionner dans le respect des droits de l'Homme » par la CNCDH**

**Compile** études et réflexions de la commission entre 02 & 06 : étrangers et/ou mineurs incarcérés, accès aux soins, maintien du lien familial...

**Relève obstacles** au développement des alternatives à la détention et apporte éclairage sur possibilités de sanctionner autrement (à partir auditions pros, chercheurs, experts étrangers...)

Consultable sur [www.cncdh.fr](http://www.cncdh.fr)

## **Dossier Etrangers**

ASH-02-09-16-23-30/11/07 - 07 282 - 11

Le Monde - 09-17-20-23-26/11/07 - 07 282 - 11



*Dernière loi : épilogue par le Conseil constitutionnel et tour d'horizon des inquiétudes. Dans la foulée le point d'étape par le ministre et l'Europe : dressent une cartographie étoffée et large de la situation, avec tendances... et ambivalences aussi.*

#### **Loi sur l'immigration**

Voir références & plan en [Législation](#)

**Le Conseil constitutionnel**

**Encadre strictement le recours aux tests ADN**



Valide « sous certaines réserves » cet art. 13.

La loi « ne peut avoir pour effet d'instituer à l'égard des enfants demandeurs de visa des règles particulières de filiation » ni porter atteinte au droit de mener une vie familiale normale.

Donc « la filiation de l'enfant étranger reste soumise à la loi personnelle de la mère [celle du pays d'origine] » ; art. « ne s'applique pas lorsque la filiation en cause n'est pas fondée sur un lien génétique », notamment filiations adoptives.

En outre les autorités diplomatiques devront vérifier au cas par cas la validité et l'authenticité actes état civil. Pas d'application systématique

Invalide les statistiques ethniques

Considéré comme un « cavalier législatif » : « art. dépourvu de tout lien avec les dispositions qui figuraient dans le projet dont est issue la loi »

Contraire à l'art. 1<sup>er</sup> de la Constitution qui assure « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Origine ethnique et race ne sont pas légitimes pour décrire la société française

#### Le Conseil constitutionnel

ne rassure pas totalement les associations...

FDTA : sur tests ADN « rappel au gouvernement des principes qui régissent notre société »

Amnesty : regrette que la mesure ait été entérinée et restera « vigilante »

Cimade : déçue. Aurait souhaité auto saisine sur d'autres dispositions (modulation ressources par ex) pour lesquelles elle avait demandé aux Parlementaires une saisine du Conseil.

... et les chercheurs sont perplexes

Après la censure de l'art. sur statistiques ethniques

La loi informatique et libertés (1978) interdit aussi toute référence à l'origine et à la race mais prévoit 8 cas dans lesquels ces données sont autorisées : anonymat, consentement...)

CNIL : cette loi est-elle remise en cause ? « C'est sur [ce] fondement que nous nous sommes appuyés jusque là pour autoriser ce que le Conseil interdit », se dit « décontenancé »

Constitutionnalistes : cette décision ne devrait pas entraver ces enquêtes qui s'appuient sur l'auto déclaration et le ressenti des discriminations

#### Préoccupations

sur l'asile et les régularisations

Forum Réfugiés : 48 h pour recours suspensif asile aux frontières insuffisant. Estime urgent que soit assurée l'autonomie de la nouvelle commission des recours (Cour nationale du droit d'asile). Les déboutés n'ont plus un mois pour quitter le territoire on leur applique les dispositifs de l'OQTF.

Se réjouit projet de dispositifs d'accompagnement personnalisé pour les réfugiés mais s'interroge sur les moyens alloués...

FDTA : s'interroge sur objectif 50 % immigration travail. Attentif à liste métiers dits « en tension » et permettant régularisation. Réclame 1 « commission nationale de régularisation » ouverte aux ONG

MDM : dénonce « logique inquiétante » des tests ADN : instrumentalisation « sciences médicales ». Fait circuler pétition réclamant arrêt de toute pression sur les médecins inspecteurs de santé publique c/ droit au séjour étrangers malades. Et demande « droit désobéissance déontologique »

M. Hortefeux : « point d'étape » le 8/11/07

#### Intégration

« Tous les immigrants légaux ont vocation à être intégrés ». Veut avancer dans 4 domaines : logement « réduire l'effet de ghetto », apprentissage du français, repères donnés aux familles (CAD famille) et « surtout, le travail »

#### Immigration de travail

Mise en œuvre du volet économique loi 2006 devrait en permettre une « ouverture maîtrisée »

Premières cartes compétences et talents avant fin 2007 (objectif d'au moins 2 000 en 2008).

Les étrangers pourront accéder plus facilement à des professions dans bassins d'emplois marqués par pénuries main-d'œuvre.

Présente 2 listes métiers « en tension » (pour lesquels situation emploi ne sera plus opposable)

La 1<sup>er</sup> pour ressortissants nouveaux Etats membres UE porte à 152 le nb de métiers ouverts et couvre un large éventail (certains peu qualifiés, laveurs de vitre...)

La 2<sup>er</sup>, pour ressortissants des pays tiers, plus restreinte et assortie d'un critère géographique (selon situation emploi). 30 métiers, diplômes enseignement supérieur pour la plupart.

« D'abord accompagner vers l'emploi les chômeurs présents en France, (...) français ou étrangers »

Pourra être complétée par « accords bilatéraux de gestion concertée des flux » (Voir ci-dessous)

A noter : un arrêté (du 10/10/07, J.O. 09/11/07) fixe la liste des pièces à fournir à l'appui d'une demande d'autorisation de travail

#### Lutte contre l'immigration clandestine

Un peu plus de 20 411 illégaux refoulés à la frontière au 1<sup>er</sup> semestre 2007 (soit + 19 % par rapport à même période 06)

Plus de 18 600 irréguliers expulsés entre 01 & 10 2007 (soit + 30 % par rapport à même période 06)

2 532 étrangers avaient quitté territoire au 30/09/07 avec une aide financière (objectif des 2 500 départs volontaires en 07 est donc dépassé)

332 « employeurs voyous » interpellés au 30/09/07 ; 112 réseaux démantelés + 3 500 passeurs arrêtés en 2006

Le nb de titres de séjours délivrés a baissé de 5% entre 2003 et 2006 (19 475)

Il estime que le nb d'immigrés clandestins a baissé récemment et en veut pour preuve baisse nb bénéficiaires AME (- 4 % au 30/09/07)

#### Accord passé avec le Congo

« Gestion concertée des flux migratoires et de co-développement » (comme avec Sénégal et Gabon)

100 congolais (18/35 ans) autorisés par an à venir travailler pendant 18 mois maxi et 150 au titre de la carte « compétences et talents » + ouverture du marché français dans 15 métiers en tension

Le Congo accepte coopération renforcée en matière de lutte contre immigration clandestine

Le fichier des demandeurs de visa sort de l'expérimentation : il est officiellement créé

Décret n° 07-1560 du 02/11/07, J.O. du 03/11/07

Suite loi « Sarkozy » 2003 : expérimenté 2 ans

Fichier « Visabio » : collecte données biométriques de tous les demandeurs de visa (sauf empreintes digitales moins de 6 ans) et les conserve 5 ans.

« Mieux garantir le droit au séjour (...) prévenir fraudes documentaires et usurpations d'identité »

Consultable par PAF, douane, consulats, préfectures, police et gendarmerie, (services habilités contrôle), services renseignements

Droit d'accès et rectification prévu (loi 78) mais pas de droit d'opposition (prévu par la même loi)

CNIL : plus 2 millions d'étrangers concernés par an ; souligne nécessité de « strictes garanties »

Mécontentement autour d'un projet de décret modifiant statut des IASS

Prévoit qu'ils peuvent « exercer leurs fonctions dans services / établissements Etat relevant d'autres ministères ». Syndicats alertent sur la volonté de mises à dispo du ministère immigration. Alors que détachements se font sur demande des agents

#### Europe

Appel contre la « directive de la honte »

c/ éloignement personnes situation irrégulière

14 organisations européennes (dont Cimade, GISTI, ANAEF.....) ont lancé une pétition et réclament le retrait de ce projet de directive.

Relative normes et procédures communes applicables dans ces situations. Prévoit durée détention pouvant aller jusqu'à

**18 mois** (y compris mineurs accompagnant parents), une interdiction du territoire européen pour 5 ans pouvant aller avec la mesure d'éloignement..

**Assocs** : « N'a pas pour vocation d'entériner les meilleures pratiques mais à s'aligner sur les standards minimum des Etats membres, à harmoniser vers le bas »

« Politique d'enfermement des personnes étrangères (...) pourrait devenir le mode normal de gestion des populations migrants »....

**Conférence Eglises européennes** (protestantes, anglicanes et orthodoxes) : refuse que la durée de détention soit portée à 18 mois. « **Jusqu'à preuve du contraire l'emprisonnement a toujours reposé sur une décision de justice** »

**Commission libertés civiles** a assoupli certains points du projet (interdiction notamment de placer en rétention des mineurs isolés)

Vote au Parlement UE en janvier 2008

### **Commission : la France applique mal la directive sur conditions accueil demandeurs asile**

Transposée de manière satisfaisante

**Plus sévère pour droits sociaux : prestations financières** « trop modestes », **accès à l'éducation** (mineurs en rétention) « refusé, rendu impossible ou très limité », **durée du temps de travail** trop limitée, **manque structurel places** d'hébergement.

### **Préconisations pour garantir le droit au logement des Roms**

**Commissaire aux droits de l'Homme**, rattaché au Conseil de l'Europe : pointe l'accroissement du « sentiment d'hostilité » à leur égard

**Cesser** « l'utilisation de mesures (droit pénal) pour empêcher les modes de vie itinérants »

**Officialiser** « les campements non officiellement autorisés » et les « mettre aux normes »

« **Mettre en place cadre juridiques solides** » : que les collectivités locales respectent droit international (droit au logement)



## **ODAS : le nombre de signalements continue de croître du fait des adolescent(e)s**

*Le Monde* – 14/11/07 – 07 296 – 12

*ASH* – 16-30/11/07 – 07 296 - 12



*Comment faire autre chose qu'une grimace ? Mais tout de même il y a aussi une amélioration dans la prise en compte et dans les comptes aussi de ces réalités. C'est à suivre, et attentivement bien sûr.*

**2006 : 98 000 enfants** ont fait l'objet d'un signalement (1000 de + qu'en 05) ; l'augmentation continue même si son rythme

est plus lent

« **7 mineurs sur 1000 concernés** » contre 5 sur 1000 en 1998.

**Mais le nb d'enfants maltraités est à peu près stable** : 19 000 en 2006, contre 20 000 en 2005 et 19 000 en 1998.

C'est donc le nb d'enfant « **en risque de danger** » (santé, éducation ...) qui augmente : ils représentent 81% du total

**Nb d'enfants pris en charge ASE** : augmente peu, ≈ 4 % en 7 ans (4 fois moins que signalements)

**Les signalements d'enfants âgés de plus de 11 ans augmentent de 5 % en 1 an** (ceux des plus petits reculent de 2 %, même s'ils représentent encore 56 % du total)

**Garçons majoritaires à 51,5 % de l'ensemble mais les filles le sont dans les 15 ans et plus**

**53 % des cas** : menaces en raison de « carences éducatives des parents » ; puis 22 % en raison de conflits de couples et 11 % de violences conjugales.

**Facteur précarité** : chômage ou difficultés financières sont à l'origine de 16 % des signalements, soit +3 % de plus en 2 ans

Enfin, maladie ou décès d'un parents, 5 % des cas et errance ou marginalité 3 %.

**Maltraitance** : violences physiques 33 %, sexuelles 23 %, psychologiques 18 % ou négligences lourdes 26 %

**Violences physiques et sexuelles en diminution alors que violences psychologiques ont doublé de 98 à 06** (de 1 700 à 3 800) ; mais difficile d'établir si pire est la réalité ou meilleure la détection....

**Très fortes disparités départementales** avec taux de signalement variant de 1 à 4.

**57 % de taux de transmission des signalements à l'autorité judiciaire**. En baisse de 2 points par rapport à 2005. Anticipation sur la loi ?

**La centralisation du recueil des infos** déjà dans les faits : l'immense majorité des Dpts a anticipé sur loi 2007 protection enfance (cellules signalement)

**Echanges d'infos** plus fréquents quand le parquet sollicite l'ASE ; **sinon 7 Dpts sur 10** ne sont pas informés en cas de saisine directe du parquet. Souvent Dpts informés par EN ou hôpitaux...

« **Les progrès constatés relèvent plus d'un partenariat opérationnel d'action que d'un partenariat stratégique d'observation** »

**Partenariat** : en développement (surtout dans les 30 Dpts ayant observatoire protection enfance)

### **La lettre de l'ODAS – 11/07 – [www.odas.net](http://www.odas.net) Elément complémentaire**

**Difficultés psy enfants 3 à 6 ans placés en urgence ASE Paris** : chaque année 900 enfants et ados en urgence dont 20 % entre 3 & 6

Recherche-action demandée à un secteur psychiatrie infanto-juvénile : réalités méconnues + recommandations c/ repérage, formation, travail réseau, dimensions transculturelles...

01 44 67 21 61 - 7 €

## **Bilan de la défenseure des enfants : le « grand chantier » des ados en souffrance**

*Le Monde* – 20/11/07 – 07 304 – 12

*ASH* – 23/11/07 – 07 304 - 12



*Nous aimons cette instance ; et nous aimons encore mieux qu'elle parle cette année de « votre » tranche d'âge. Bien sûr c'est généraliste mais en un sens ce n'en est que plus intéressant. Prendre du recul, resituer les pbs en terme générationnel peut être aidant. A lire donc.*

## Bilan centré cette années sur les adolescents « population vulnérable »

« **Nouvelles formes de souffrances psychiques** chez des ados de plus en plus jeunes, scarifications, alcoolisation, tentatives de suicide.... (...) les ados en détresse sont très nombreux. Mais c'est souvent à l'occasion d'une crise que ces jeunes sont pris en charge. Il vaudrait mieux les repérer avant »

**15 % des 11/18 ans** (≈ 9 00 000)

présentent des « signes tangibles de souffrance »

**Suicide 2° cause de mortalité des 15/25 ans : ≈ 40 000 attentent à leurs jours chaque année. Mais tendance** à la baisse avec 600 suicides en 2004 contre 1 000 en 1993

**Poly-addictions** : le nb de jeunes qui en sont victimes a doublé en 10 ans et 1 ado sur 10 prend des médicaments contre stress, anxiété ou insomnie

**Alcool** : se développe beaucoup et notamment le « binge drinking » (boire jusqu'à l'ivresse totale – concerne surtout étudiants) ; 28 % des 15/19 ans déclarent avoir été saouls + de 4 fois dans l'année

Perturbations alimentaires, absentéisme, violences sont en expansion.

**Maisons des ados** : lancées en 2004 objectif 1 par Département... il y en a 18. Insuffisant

**EN** : on manque d'infirmières scolaires (6 800), d'AS (2 680) et de médecins scolaires (2 000) alors qu'on attend beaucoup de l'entretien classe de 5°...

**CMP** : « pilier d'entrée secteur pédopsychiatrie » sont en « **crise grave** » (attentes 3 mois à 1 an)

**Postes non pourvus en psychiatrie publique ; lits hospitalisation temps complet inexistant** (16 Dpt)

**Les ados communiquent beaucoup** (portables, blogs...) mais manquent d'informations sur les lieux où être accueillis.

**Manque structurel de moyens des institutions : discontinuité dans les prises en charge**

**Professionnels inégalement formés au repérage** : enseignants par ex....

### 25 recommandations

**Plan national pour les CMP**

**Création de lits à temps complet** dans les Dpts qui en son dépourvus

**Réservation dans tous les Dpts de lits pédopsychiatrie** spécifiques aux adolescents

**Développement de relais diversifiés de post-hospitalisation** (hôpital jour, ou USE)

**Au moins 1 maison des ados par Dpt d'ici 2010**

**Encourager innovations** pédopsy

**Etendre les plages du numéro Fil Santé jeunes** (0800 235 236) et le rendre gratuit à partir des portables.

**Créer ligne nationale d'écoute pour les parents.**

**Généraliser formation obligatoire** pour tous professionnels au contact des ados

### Info – bilan de l'Instance

**Défenseur des enfants** : autorité indépendante créée en 2000. Promouvoir droits de l'enfant et traiter réclamations individuelles qu'on lui adresse

**2006** : plus de 2 100 réclamations concernant 2 600 enfants ont été traitées ; soit 10 % d'augmentation

**Proviennent** : 71 % de l'entourage de l'enfant, 8 % des enfants eux-mêmes

**Motifs** : conflits familiaux pour 37 % ; pbs mineurs étrangers 16 % ; conflits c/ école 10 % ; difficultés sociales familles 6 % et contestations placements et mesures 8 % ; abus sexuels et maltraitance 4 %

### Conflits familiaux

Propose **médiation familiale obligatoire dans les contextes délicats et évaluation des espaces-rencontres** qui permettent de garder un lien et paraissent peu nbx

### Mineurs étrangers

Délais de traitement trop longs pour demandes **regroupement familial : demande accélération. Mineurs étrangers isolés** : demande mise en place **politique globale prise en charge** (zone d'attente est une atteinte aux droits fondamentaux) ;

**Souffrance psychique des enfants de familles en situation irrégulière** : qu'ils ne séjournent pas en centre de rétention ni soient séparés de leur famille (≈ 200 enfants : rappelle alternatives comme assignation à domicile ou hôtel de toute la famille)

[www.defenseurdesenfants.fr](http://www.defenseurdesenfants.fr)

## CIDE : « à quand la France en mode majeur ? »

ASH-23/11/07 – 07 307 - 12



*Voilà, quelques dates autour d'un texte auquel il est souvent fait référence... et que l'on connaît mal ? On va le dire comme ça. C'est une incitation !!*

La France a ratifié la Convention internationale des droits de l'enfant en 1990, donc depuis 18 ans

**Un point de vue de Mme Graillat, DEI-France**

18 ans âge de la maturité juridique. L'âge d'imposer aux Etats les obligations qu'elle implique ?

On pourrait considérer les signataires comme « **mineurs** » vis-à-vis des droits de l'enfant. Ce qu'entérine le texte d'une certaine façon, qui ne prévoit pas de tribunal pour les contrevenants.

**Aucun Etat ne respecte aujourd'hui l'intégralité de la convention.** Mais c'était une philosophie nouvelle et était prévu un co-développement réciproque entre des signataires guidés par ONG et encadrés par un jury (Comité droits enfant ONU)

La France dans les années 90 et met son droit en conformité avec la convention sur plusieurs points.

**Mais 02 - 04 : durcit traitement pénal des mineurs et en 04 reçoit réprimandes de l'ONU**

**Septembre 2006** doit rendre copie à l'ONU notamment sur « vente et prostitution des enfants/. Quelques compétences nouvelles mais « **impasse** » sur les **mineurs étrangers isolés....**

**Sept 2007** : 3° et 4° rapports sur application de l'ensemble de la convention. L'éducation presque oubliée, de même que l'expression des enfants, peu de chiffres probants, et « justice des mineurs » & « droits des enfants étrangers ».... à la traîne....

**L'examen de cette question est maintenant fixée à janvier 2009**

L'Etat donne ainsi le mauvais exemple... aux jeunes. Qu'en-est-il des obligations si Lui-même ne respecte pas les siennes ?

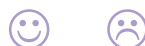
**La convention est « un traité international qui a force de norme juridique supérieure à nos lois »**

[sophie.graillat@wanadoo.fr](mailto:sophie.graillat@wanadoo.fr) – [www.dei.france.org](http://www.dei.france.org)

Convention : <http://www.droitsenfant.com/cide.htm>

## Pour un « Grenelle de l'insertion » réellement ambitieux

ASH-16/11/07 – 07 298 - 12



*Très bel article qui met ce « Grenelle » en perspective : que devrait-il donner que faudrait-il éviter. C'est bien c'est clair c'est à lire.*

Par M. Defalvard, économiste  
spécialiste des Entreprises d'insertion

Je pense que l'IAE a pour enjeu « **l'écriture d'un nouveau contrat social** » et les grandes lignes données par M. Hirsch me conviennent a priori :

Pas question de faire un tri entre les exclus, dit-il., et c'est l'éthique de l'IAE ; examiner l'amont à l'aval de la pauvreté : ce que font les IAE qui ne dissocient jamais le social de l'économique ; associer de nombreux acteurs : idem position IAE.

Pour arriver dit-il, à « **de nouvelles règles pour l'économie solidaire** »

Attention d'abord à ne pas s'engouffrer dans de nouvelles **règles techniques** : contrat unique, dispositif miracle, objectifs chiffrés, etc..

**Ce serait un « non-Grenelle » : il ne s'agit pas de résoudre un problème mais de trouver les bons termes dans lesquels le poser. Enjeu politique.**

Tout d'abord chacun doit apprendre des autres : IAE, entreprises locales, service public...

Récemment on a vu des choses intéressantes : le Medef incite à un rapprochement avec l'IAE, PDG Schneider fait un rapport « *Pauvreté, exclusion : ce que peut faire l'entreprise* », CNIAE se penche sur les obstacles à lever (voir n° 09)

**Quels éléments incitent-ils donc à la prudence ?**

**Pas de place prévue pour les bénéficiaires** : alors que des réseaux existent en ce sens

**Quelle place pour les collectivités territoriales ?** qui manifestent compétences et volonté politique....

**Arrivera-t-on à décloisonner** entre discours des fantassins du social pur et ceux des mercenaires de Alors, **véritable opportunité d'empowerment**, pour que tous les participants soient capables de penser , de créer ensemble et puis création d'une **évaluation indépendante** ou seulement **calendrier** plus ou moins dicté par l'économique ?

Le doute vient de là, avec un Etat dont on nous dit qu'il n'est pas en fonds avec notamment le paiement de la dette : est-ce à l'IAE d'en supporter le poids ? Oui pour le Grenelle mais ambitieux.

[herve-defalvard@voila.fr](mailto:herve-defalvard@voila.fr)

## Travailleurs pauvres, les impensés de la protection sociale

ASH-16/11/07 - 07 299 - 12



*Deux sourires pour ces 4 pages pleines d'enseignements. Définition, explications : qui sont-ils exactement, pourquoi sont-ils exclus de la lutte traditionnelle contre l'exclusion ? C'est à savoir, mais on ne peut que grimacer. Et mesurer une fois encore combien tous les dispositifs s'entremêlent pêchant par manque de réactivité.*

Catégorie mise en évidence a la fin des années 80 aux USA, en France c'est en 2 000 que l'Insee évoque 1 300 000 « **travailleurs pauvres** »

**Définition européenne** : « **personne en emploi plus de la moitié de l'année, vivant au sein d'un ménage dont le revenu est inférieur à 60 % du revenu médian national** »

**CAS** : « **défi majeur**. Met en question contenu, orientations, cohérence globale protection sociale »

**Et cela s'installe** : CDD, stages, intérim, temps partiel (que l'on voyait comme un instrument de lutte contre le chômage)... Près de 80 % des embauches sont sur la base d'un CDD.

**Conseil emploi revenus et cohésion sociale (CERC)** : « **travailleur c'est une notion d'individu, et pauvre une notion de ménage** »... un actif « pauvre » peut échapper aux stats si son conjoint a des ressources plus importantes par ex. L'urgence est de développer toutes mesures permettant « des temps d'emploi supérieurs »

**N'étant dans aucune catégorie** (chômeurs, bénéficiaires assistance, exclus) et ne pouvant boucler leur budget, ils se sont tournés vers les assoc ou services publics de proximité.

Stats n'indiquent pas d'augmentation significative mais « **décalage entre perception de la pauvreté et chiffres officiels** » dit le Secours Populaire qui alerte sur le repli sur soi et « **tendance de plus en plus affirmée au non-recours aux droits** »

**Les CCAS sont en 1° ligne** : enquête (Cf. *Société dossier pauvreté*) travailleurs pauvres représentent jusqu'à 20 % de leurs aides facultatives.

**Grenoble** aides facultatives + 34 % en 1 an ; **La Rochelle** met en place permanences « **connaître un public inconnu de nos services** », **Quimper** un tiers demandeurs travaille (jeunes, femmes seules avec enfants, ménages avec grands enfants sans emploi)

Beaucoup municipalités révisent critères attribution

**L'Uncas** souhaite mise en cohérence des actions communales et des autres : CAF....

**CAF** : « **trop de gens passent à travers les mailles du filet** ». L'action CAF est familiale et les actifs sans enfant lui échappent par ex. Aides logement, il faut être locataire et beaucoup de ces gens sont propriétaires.... de logements insalubres.

**ADF** : déplore difficulté de coordonner dispositifs manquant de visibilité ....

**Situations paradoxales** : on prend en compte le statut d'actif plutôt que les conditions de ressources ; c'est pour remédier à ce type « d'invisibilité » qu'est lancé le **RSA**

Concerne surtout Rmistes mais « vaut pour l'ensemble des travailleurs pauvres » (M. Hirsch)

**Dans l'Eure** déjà expérimenté : CG observe évolution fonctionnement acteurs sociaux et emploi. Plate-forme multi partenariale, « remise à plat des 53 aides » que pouvait avoir un Rmiste... + Volet accompagnement dans l'emploi, régie pour urgences ponctuelles ; « **concrètement dès qu'une personne travaille un quart de temps, elle touchera plus que le seuil de pauvreté** »

**Critiques aussi** : qu'un correctif, ne change pas la source du pb, et doit-on accepter que des emplois soient rémunérés par la solidarité nationale ?

**L'existence de ces travailleurs pauvres pose la question de l'articulation entre logiques économiques et sociales.** Idem pour le micro-crédit social par ex : banque des pauvres ?

**CFDT** : revendique « qu'aucun contrat ne puisse être inférieur à 200 h par trimestre, et qu'aucun salaire ne puisse se situer en dessous du seuil de pauvreté ». **1° fois que ce concept de seuil de pauvreté est utilisé à ce niveau de négociation. Prendre acte qu'aux marges de l'essentiel « se trouvent situations de précarité »**

**Ce qu'on peut en dire au niveau européen**

**2001** : Union (à 15) 11 millions travailleurs pauvres

**2004** : Union élargie à 25 ; 14 millions

De 3 % en Suède à 13 % au Portugal

**France** : **8 %**, dans la **moyenne** mais chômage massif et durable

Travailleurs indépendants (notamment agricoles) plus touchés (14 %) que salariés (3 %) – Insee

**Entre 96 et 05** la tendance serait à la baisse mais les chercheurs sont prudents : légère reprise de la pauvreté active depuis 2004.

## Le plan 2008-2010 pour combattre les violences faites aux femmes

ASH-23/11/07 - 07 302 - 12

Le Monde - 22/11/07 - 07 302 - 12



*Un plan : pas de législation alors que là justement elle est demandée... c'est un comble il faut le dire. Et surtout c'est à suivre*

sur le terrain...

**Mme Létard** : « aujourd'hui 330 000 femmes sont victimes de violences au sein même de leur couple (...) 137 sont décédées en 2006, soit en moyenne 1 tous les 3 jours »

**A noter** que le 3919 a reçu plus de 25 000 appels depuis le 01/06/07

Le plan, sans dispositions législatives « l'arsenal juridique a déjà été consolidé », vise **toutes les violences** faites aux femmes « conjugales principalement mais aussi commises sur les lieux de travail ou dans les établissements scolaires »

**Mieux appréhender et prévenir** : compléter et diffuser les connaissances statistiques (niveau Dpt)

**Mieux sensibiliser la société dans son ensemble** : plan de communication

**Intervenir auprès des auteurs de violences** : évaluer mesure d'éviction du conjoint, labelliser structures prenant en charge ces hommes, développer accompagnements (groupes parole...)

**Renforcer coordination des acteurs** : organiser accueil et orientation systématiques vers « acteur local référent », mieux coordonner services santé...

**Mieux protéger victimes** : faire évoluer cadre juridique. Introduire ou pas par ex une définition des violences psychologiques dans code pénal

**1 accueil de jour** par Dpt au moins ; appel à projets pour d'agréer **100 familles accueillantes de plus**.

**Le Collectif pour les droits des femmes** + une vingtaine d'organisations demandent toujours une « loi-cadre ».

---

## Les associations continuent de dénoncer les effets du délit de racolage

ASH-09/11/07 – 07 288 - 12



*Cette situation est régulièrement dénoncée par les intervenants sociaux : nous y insistons un peu à la faveur de ce collectif.*

**Collectif « droits et prostitution »** : ≈ 15 assocs (Act Up, Bus Femmes, MDM...), demande abrogation art. 225-10-1 du code pénal rendant le racolage passif passible de 3 750 € d'amende + 2 mois de prison (sécurité intérieure 03)

Lettre aux parlementaires le 15 octobre 2007

Le but affiché en 2003 était « **la lutte contre la traite des êtres humains** » mais « **en pratique, les arrestations des personnes prostituées se sont multipliées, aucune condamnation pour traite n'est intervenue** »

Jugé « inefficace », et même « **contre-productif** », les victimes de la traite sont « soit éloignées du territoire en raison de leur situation irrégulière » soit condamnées. Elles travaillent dans l'ombre : accès santé et droits diminués

**FNARS** : constate « une baisse de la prostitution de rue en faveur d'une prostitution plus cachée, forêt, apparemment, hôtel ou bars (...) qui se développe. Complexité en termes de travail social »

---

## Dossier Signalétique : Actions Sociales et Prises de Positions relevées

ASH-02-09-16/11/07 – 07 284 - 12



*Aller voir un spectacle dans un hôpital psy où des patients feront partie du public ? Allez sur le lien Internet : très intéressante*

*déclaration. Très beau travail du Cœur des Haltes, à découvrir si besoin est. Et puis nous avons ce mois-ci ouvert ce dossier par des prises de position sur le secteur en général, ses enjeux au sens large : transculturalité, économie c'est intéressant aussi et surtout ça va avec le reste encore que l'on n'en ait pas toujours conscience.*

---

« Le travail social ne peut plus être pensé du seul point de vue national »

ASH du 26 octobre 2007 – p. 38

L'institut social Lille-Vauban a passé accord avec République d'Angola : apporter appui à formation travailleurs sociaux et cadres + accueillir étudiants (masters...)

Entretien avec M. Jovelin, Directeur adjoint

*Les besoins en travailleurs sociaux là-bas sont très importants. L'ouverture « internationale et interculturelle » fait partie de notre tradition. Accueil de stagiaires européens, échanges d'enseignants... Nous dispensons des cours d'interculturalité. Permettre aux étudiants de voir la diversité des pratiques et de prendre du recul. Nécessaire « avec mondialisation des échanges et circulation des populations » que veut-on ? « Délivrance d'un savoir opérationnel ou ouverture aux enjeux du travail social ? »*

---

« Il faut trouver des complémentarités avec le secteur lucratif »

ASH du 16 novembre 2007 – p. 32

Entretien avec M. Balmay, Pdt Uniopss

Important de maintenir un secteur privé non lucratif garantissant proximité + prise en compte de la demande sociale. Il faut de nouvelles régulations pour « un jeu équilibré » entre assocs et entreprises

Attention à ne pas trop envahir les assocs avec textes et obligations. La décentralisation génère des complexités. L'Uniopss souhaite resserrer ses liens avec partenaires comme CPCA, CNVA...

**Congrès de l'Uniopss 13-15 novembre 2007**

« Cohésion sociale et solidarité : changeons-nous de cap ? »

Prochainement sur [www.congres-uniopss.fr](http://www.congres-uniopss.fr)

---

## Psychiatrie – Des asiles pour l'art

ASH du 02 novembre 2007 – pp. 27-28

Depuis plus de 20 ans différents HP invitent des artistes à travailler à l'hôpital avec toute personne intéressée (interne ou externe à l'hôpital) ou à exposer œuvre ou donner spectacles devant tous publics. Changer image psychiatrie et diffuser l'art. « Mais c'est l'intérêt artistique qui constitue le 1<sup>er</sup> critère de sélection ». Ce n'est pas de l'art-thérapie même si retombées sur patients et soignants. Horizon : « le mieux vivre ensemble »

**Déclaration des promoteurs** sur [www.3bisf.com](http://www.3bisf.com)

---

## Hébergement stabilisation : au cœur des haltes, priorité au temps de reconstruction

ASH du 23 novembre 2007 – pp. 3538

1<sup>er</sup> expérimentation en 05 (pour 40 personnes vieillissantes à la rue) et en 06 un autre pavillon, 48 places plus généraliste. S'adresse à la « grande désocialisation ». Le temps et la vie en collectivité utilisés comme outils d'accompagnement + ateliers. Chacun donne 1 « journée de service » hebdo et est responsable de l'entretien de sa chambre (2 lits).

Veilleurs de nuit, animateurs, 1 AS. Reconstruire un dossier administratif prend « habituellement 18 mois ». Partenariat pour l'insertion. 50 % des personnes accueillies sont là depuis mais rythme des « sorties positives » s'accélère : ces personnes « sans abri pendant plus de 10 ans, ne retourneront jamais à la rue »

Pas de budget suffisant pour recruter 1 ES

---

RMI : quelques clés pour une politique départementale efficace

ASH du 16 novembre 2007 – pp. 25-26

Par le Responsable du pôle

« insertion emploi » - CG Pyrénées-Atlantiques

*Avoir les responsabilités politique, financière et organisationnelle du RMI est une chance si on prend en compte l'offre et la demande sociale, identifie des axes d'intervention structurants, co-construit des outils avec les prestataires, et met en place des équipes pluridisciplinaires ; savoir animer le dispositif et encourager les innovations.*

[Contact64@orange.fr](mailto:Contact64@orange.fr)

---

### Dossiers : les maisons des adolescents

Lien Social n° 860 – 08/11/07 – pp. 8-16

*Pour les 11/21 ans et leurs parents, en libre accès et gratuité. Leur cahier des charges précise qu'une « équipe pluri-professionnelle et pluri-institutionnelle » propose une prise en charge, de l'écoute à « l'accompagnement éducatif, social et juridique » ([www.travail-solidarite.gouv.fr/](http://www.travail-solidarite.gouv.fr/))*

*Lieux et modes de fonctionnement différents. Tour d'horizon, et présentation de celle de Nantes*

+ **Entretien avec M. Rufo** : insiste sur nécessaire fédération avec services d'hospitalisation pour « les 5% d'ados nécessitant prises en charge plus lourdes » et présente réalisations et projets

+ **Reportage sur la MDA des Bouches-du-Rhône** entièrement financée par le Dpt : 2 AS, 1 ES, 4 psy, 3 médecins, 1 infirmière + 1 avocat – consultations, ateliers, conférences pour les professionnels

---

### Handicap psychique : une prise en charge par-delà les clivages sanitaires et sociaux

ASH du 09 novembre 2007 – pp. 19-20

Maladie psychique reconnue comme handicap avec loi 2005 : psychoses, schizophrénie...

Le « Réseau mixte d'aide à l'insertion des personnes handicapées psychiques de l'Isère », né en 2002 accueille une centaine d'usagers par an

Interaction entre acteurs sociaux, sanitaires et assoc de famille : insertion ciment de cette chaîne

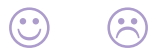
D'abord évaluation pluri-disciplinaires des capacités psychosociales

Réphi : 04 76 24 47 46

---

### Dossier Professions Sociales et Etablissements

ASH -02-09-16-23/11/07 – 07 306 - 12



*Il faut connaître le projet de décret sur les stages mais ce n'est qu'un projet... Les difficultés devant l'émergence de nouvelles pratiques sont bien illustrées par l'article sur les assistantes familiales. Intéressant... voire à méditer ?*

#### Menaces sur les stages AS ou ES ?

L'Afords et le GNI s'inquiètent d'un projet de décret régissant les stages en entreprise : il précise montant des rémunérations dues au-delà de 3 mois consécutifs et assimile les assoc aux entreprises.

Afords et GNI demandent que les modalités de financement soient prévues aussi dans ce texte.

A noter que certaines assoc commencent déjà à refuser

d'accueillir des stagiaires.

---

#### Assistants familiales : des professionnelles à soutenir

Le statut des anciennes assistantes maternelles a changé : un diplôme d'Etat a été créé en 2005, et elles sont repositionnées dans l'accueil familial.

« Elles sont devenues des travailleurs sociaux faisant partie d'une équipe » : restent à changer les mentalités. Le travailleur social de l'ASE a tendance à rester dans une posture dominante.

Certains CG accompagnent les AF : les aident à faire valoir leurs observations...

Article par AS ASE [muriel.daniaux@scarlet.be](mailto:muriel.daniaux@scarlet.be)

---

#### Le CAFDES

Arrêté du 05/06/2007, JO. du 21/06/07

**Le Certificat d'aptitude** aux fonctions de directeur d'établissement ou service d'intervention sociale, réformé en profondeur en 2002, a été aménagé pour aligner ses modalités de délivrance sur celles des autres diplômes en travail social et favoriser sa reconnaissance dans l'enseignement supérieur européen – **dossier complet dans ASH du 23/11**

---

#### Comment bénéficier des équivalences entre DEFA / DE-DPAD et les nouveaux diplômes ...

... du champ de l'animation (DJEPS / DESJEPS), qui doivent progressivement les remplacer ?

Modalités détaillées dans

Instruction 07-129 JS-19/09/07-BOJS 18-30/09/07

---

#### Eléments sur le handicap

ASH -02-09-16/11/07 – 07 285 - 12



*La HALDE existe bel et bien c'est quand même une bonne nouvelle. Pour le reste les constats se suivent et se ressemblent sur le plan budgétaire... Intéressant de s'y pencher car la discordance entre annonces et réalisation éclate ainsi sans qu'on ait besoin de commenter plus avant.*

---

#### La HALDE demande le retrait des clauses discriminatoires excluant les personnes handicapées des contrats assurance automobile

Délib. 07-234 du 01/10/07 – [www.halde.fr](http://www.halde.fr)

« Le critère du handicap ne peut être allégué pour subordonner ou refuser l'accès à l'assurance »

Aux termes art. 225-1 et 225-2-1° du code pénal, toute distinction opérée entre personnes physiques à raison de leur handicap constitue une discrimination

---

#### La Fegapei dénonce une dégradation « sans précédent » des financements

**Etablissements** : en 09 la Fédération s'était réjouie de « l'accélération des créations de places » mais loi finances 08 indique une « évolution des crédits fonctionnements inférieure à l'inflation »...

**A noter** : ADF estime que l'Etat revient sur ses engagements

**Entreprises adaptées** : Fegapei fait le même constat que l'APF. Subvention en baisse de près de 10 %. Alors que loi 2005 renforce l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés...

« **Maintenir au chômage une personne handicapée coûte plus cher que de l'aider à travailler dans une entreprise adaptée** »

**UNEA** (union nationale entreprises adaptées) : « suppression

inacceptable » de 387 postes aidés (sur 20 012) et diminution 12 % des subventions spécifiques (baisse de 2 278 postes soutenus)

**Loi 2005 : la FNATH s'impatiente**  
**Le décret concernant l'accessibilité des lieux de travail n'est toujours pas paru ...**

**La Fondation internationale du handicap va soutenir ses premières recherches en 2009**

Fondée par Fegapei , APAJH, APF

**Expertise des pratiques + recherche appliquée** : améliorer conditions de vie et d'autonomie. Critères, évaluation, diffusion des pratiques

Centre de ressources : revue, colloques...

« Pas question se substituer à puissance publique »

Atteindra sa pleine visibilité dans 3 ou 4 ans

[www.fondation-handicap.org](http://www.fondation-handicap.org)

#### Eléments bibliographiques

**Les droits des personnes handicapées – Guide pratique**  
**200 fiches thématiques** : scolarité, citoyenneté, aides, emploi etc.. avec références aux textes.

+ adresses Internet et chiffres-clés

Pour les personnes et les professionnels

Mme C.. Delpach....Ed. Berger-Levrault – 49 €



## Le contrat de responsabilité parentale

ASH-16/11/07 – 07 300 - 13



*Ayez surtout en tête qu'il est issu de 2006 et non des lois 2007 (prévention délinquance et protection de l'enfance) comme on le croit trop souvent.*

Fait partie de la loi dite « égalité des chances »

Loi 06-396 - 31/03/06, J.O. 24/04/06 - Art. 48 & 49 – décret n° 06 – 1104 du 01/09/06, J.O. 02/09/06

En vue de « répondre aux carences de l'autorité parentale ». Très critiqué par les associations

**Un contrat pour aider les parents dans leurs devoirs éducatifs**

- Un contrat pour répondre à une situation donnée
- Contenu et durée
- Lancement de la procédure
- Pouvoir d'appréciation du Pdt du CG
- Modalités de conclusion

**Pouvoir de sanction du Pdt du CG**

- Suspension certaines prestations familiales
- Saisine du juge des enfants
- Saisine du procureur de la République

## La loi relative à la maîtrise de l'immigration, l'intégration et l'asile

ASH-30/11/07 – 07 309 - 13



*Dans un prochain numéro sera disponible un autre volet; mais celui-ci étant susceptible de concerner des situations dans votre public, nous avons préféré ne pas attendre pour en donner la référence.*

#### Loi 2007-1631 du 20/11/07, J.O. 21/11/07

Dispositions relatives à l'immigration familiale

\* Encadrement du regroupement familial  
évaluation linguistique, recours expérimental à dest ADN, conditions réglementaires (logement, ressource...), conclusion CAI familial

\* Nouvelles règles applicables aux étrangers conjoints de Français

évaluation linguistique, visa long séjour, protection victimes violences conjugales

Modifications concernant l'asile

\* Recours suspensif contre refus d'entrée à la frontière

\* Changement du côté des institutions

OFPPA, CRR devient « cour nationale du droit d'asile

## Un choix parmi les textes parus

ASH-02-09/11/07 – 07 281 - 13



*Comme chaque mois.*

#### Lois

\* **Instituant un contrôleur général des lieux de privation de liberté** 07-1545 - 30/1- JO 31/10

#### Décret

\* **Relatif à la structuration juridique des établissements et services PJJ** – Classification, règles d'organisation et fonctionnement

07-1573-06/11/07 – J.O. 08/11/07

\* **Relatif modalités répartition du fonds national de développement et de modernisation de l'apprentissage**

07-1559 - 31/10/07-J.O. 03/11/07

#### Arrêtés

\* **Modifiant la liste des centres de rétention administrative** 05/10/07, J.O. 13/10/07

\* **Réactualisant la liste des centres de rétention administrative** 02/11/07, J.O. 03/11/07

\* **Fixant montant contribution financière des départements au fonctionnement du GIP pour l'enfance en danger (07)** 17/10/07, J.O. 27/10/07

#### Circulaires

\* **Relative à la suspension de l'obligation de vaccination par le BCG des enfants et ados**

DGS/R11 07-318 du 14/08/07 (BO SPSS 07-9)

\* Relative aux déclarations de nationalité et aux décrets de naturalisation, réintégration, perte, déchéance et retrait de la nationalité française

DPM/SDN/N3 07-325 du 22/08/07 (BO SPSS 07-9)



## Chômage : chiffres selon nouvelle méthode

Le Monde – 14/11/07 – 07 297 – 21

ASH – 16-30 /11/07 – 07 297 – 21



*Il faut s'y plonger dans la nouvelle méthode; cela paraît compliqué, c'est bien sûr technique mais intéressant et évitera de se sentir noyé plus tard ? A lire en prévention en quelque sorte.*

**La nouvelle méthode de calcul de l'Insee conduit à une baisse d'un point du taux de chômage « BIT » en métropole. Il s'élève à 8,1 % au 2<sup>e</sup> semestre 2007 et 8,4 % pour ensemble métropole + DOM**

L'Insee a diffusé une série révisée du taux de chômage « BIT » depuis 1<sup>er</sup> trimestre 2003 et ce taux de 8,1 % pour 2<sup>e</sup> semestre 2007

Il se fonde exclusivement sur « l'Enquête emploi » (dont l'échantillon devrait être doublé d'ici à 09)

Modifs intervenues rendent difficile la comparaison entre chiffres publiés avant et maintenant mais « **ne remettent pas en question le diagnostic sur l'évolution des années passées (...) depuis début 2006 (...) le taux de chômage baisse régulièrement et de façon significative** (- 1 point entre début 2006 et mi-2007)

Décomposition du point qui a bougé à la baisse

- **0,7 %** : rapprochement de l'interprétation communautaire (Eurostat) ; définition plus stricte de recherche active d'emploi. Simple renouvellement ANPE ne suffit pas

- **0,1 %** : issu du questionnaire envoyé aux non-répondants à l'enquête emploi

- **0,2 %** : dus à méthodes de pondération. Critères démographiques, géographiques et restrictions de champ (foyers, prisons... plus pris en compte)

**En moyenne annuelle sur 2006** selon nouvelle méthodologie, taux chômage au sens BIT s'établit **8,8 % population active en métropole** (9,8 % selon ancienne méthode)

Marge d'imprécision évaluée à +/- 0,4 point

Insee 1<sup>er</sup> 1164 – 11/07 – [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

*A noter : collectif « les autres chiffres du chômage » conteste cette révision et estime que le taux a « baissé 2 fois moins qu'affiché depuis 2 ans »*

### « La co-traitance ANPE-missions locales »

Etude ANPE : quels critères pour orienter vers une ML ? Quels partenariat entre les 2 réseaux ?

**2006** : ML ont accompagné **près de 128 500** demandeurs d'emploi pour le compte de l'ANPE

L'essentiel n°13 – [www.anpe.fr/observatoire](http://www.anpe.fr/observatoire)

### Le MNCP se mobilise contre radiations ANPE

**2006** : plus de 9 000 chômeurs ont déclaré avoir été radiés chaque mois (contre 6 700 en 2004, + 39%)

Demande annulation décrets sur le contrôle, réorganisation droit à la défense, respect droit refus d'emploi aidé, précaire ou TP et accès la formation « librement choisie tout au long de la vie »

Organisations chômeurs appellent à manifester 8/12

### Un point sur situation emploi en Europe

**2006** : plus 4 millions net du nb d'emplois

Meilleur résultat depuis 2000 avec une progression dans les 27 états : notamment pour en ce qui concerne les travailleurs âgés.

**En revanche chômage des jeunes malgré une amélioration reste à 17,4 %**

## Informations du mois

ASH – 09-23-30/11/07 – 07 288 - 21



*Chantiers en cours; et puis constats en forme de souhait formulés par l'économie sociale. A suivre... ou pas d'ailleurs nous le verrons ensemble. Nous avons notamment rassemblé beaucoup d'éléments sur l'IAE... dans la perspective du Grenelle aussi.*

### « Conférence emploi-pouvoir d'achat » Chantier du SMIC

Déterminer « **niveau le mieux adapté** aux circonstances économiques du moment » et décider de la date de l'augmentation (janvier au lieu juillet)

Allègements cotisations patronales

On souhaite les soumettre à des conditions

Ministre Economie propose

Renforcer soutien à garde d'enfants (chèque emploi service) et promouvoir le chèque transport

Point d'étape au 15/01/08

### Entreprises d'insertion (EI) : une source d'économies pour l'Etat, selon le CNEI

**2006** : 27 000 personnes en difficulté accompagnées par une des 546 EI adhérentes au CNEI

**7 681** salariés ont quitté une EI par la production et **9 320** par le travail temporaire : taux de reprise d'emploi de 52 % (ANPE 18 %)

Le chiffre d'affaires de EI a progressé de 23 % depuis 2004 et leur masse salariale de 16 %

« Quand l'Etat investit 1 € (aide au poste), l'entreprise en reverse 2 (TVA + charges sociales) » + les coûts évités... il y a « des paris plus risqués »

**Alors que « budget 08 peu orienté vers le retour à l'emploi des plus fragiles »**

### L'Usgeres suggère des améliorations pour mieux tirer parti des contrats aidés

**2006** : plus de **33 000 contrats aidés** dans le champ couvert par l'Union (économie sociale) et notamment sanitaire et social, aide à domicile, animation et sport

**Bénéficiaires** : 65 % de femmes, jeunes faible qualification ou difficulté d'insertion dans l'emploi et plus de 50 ans ou titulaires minima sociaux.

65 % de ces CAE / CA ont eu accès à une formation (mais en général courte) ; très peu VAE

**Préconisations** : contrat unique devant pouvoir aller jusqu'à 35 h ; aide à pérennisation emplois (allègement charges et/ou encouragement GPEC)

Meilleur accompagnement bénéficiaires : en amont remises



à niveau, dans l'entreprise, (financer tutorat et meilleur accès formation) et amélioration service public emploi (conseillers spécialisés par ex.)

### **Éléments bibliographiques** **Comprendre l'économie sociale.** **Fondements et enjeux**

Coopératives, mutuelles, assoc : **≈ 1 million** d'entreprises d'économie sociale ; **personnes acquérant des moyens pour servir un projet dont la finalité n'est pas de gagner le max d'argent mais de répondre à des aspirations partagées**

Valeurs, traditions, pratiques, travaux chercheurs, exemples de projets (notamment insertion)

Plaide pour développement de ce secteur, « **moyen privilégié de changer la société et de se changer soi-même** »

J.F. Draperi – Ed. Dunod – 25 €

Economie et Humanisme / Hors-série n° 15

Permettre à chacun d'accéder à l'emploi et développer des emplois pour tous. Démarche du Coorace (initiée en 05) avec objectif de propositions pour repositionner l'IAD

Dossier rend compte de cette réflexion.

04 72 71 66 66 – 11 €

---

### **Missions locales & PAIO : bilan 2006**

**Les 416 ML & 72 PAIO ont accueilli 1 214 000 jeunes** 16 à 25 ans (1 146 000 en 2005)

**477 000 en contact pour la 1° fois** avec le réseau (449 000 en 2005)

**487 000 jeunes ont accédé emploi ou formation** (455 000 en 2005)

**187 900 entrées en CIVIS et 78 700 sorties** : 42 % d'entre elles vers emploi durable

**3,7 millions d'entretiens individuels** assurés par les conseillers (3 millions en 2005)

« **Les 7 premières années de vie active de la génération 98** » - CEREQ

742 000 jeunes sortis du système éducatif en 98

**Trouver / conserver emploi stable** : préoccupation de 41 % d'entre eux même si parcours hétérogènes

**85 % des diplômés** du supérieur sont en CDI au bout de ces 7 ans contre 52 % des sans diplôme

**859% des diplômés** du supérieur ont travaillé de façon continue contre 59 % des sans diplôme»

Bref n° 234 – dispo sur [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

---

### **Le BIT invalide le CNE (réclamation FO)**

**Jugé non conforme à convention n° 158** sur licenciement (Organisation international travail). La période d'essai de 2 ans ne paraissant pas « raisonnable » comme le prévoit ce texte.

Rapport dispo sur [www.ilo.org](http://www.ilo.org)

**Ministère** : « impose revoir la législation nationale pour assurer la conformité avec la convention 158 »

---

## **Mise en place du RSA + un point sur l'intéressement des Rmistes**

ASH – 09-23/11/07 – 07 287 - 21



*Le RSA c'est parti. Quant à l'intéressement au RMI c'est à avoir en mémoire d'ores et déjà, savoir où le trouver en tout cas, puisque c'est la même question.*

« **Conférence emploi-pouvoir d'achat** »  
**Calendrier de la généralisation du RSA...**

**1 Expérimentation** (en cours) & évaluation + mise en

**place immédiate** d'un groupe de travail : consulter partenaires sociaux, assoc et collectivités jusqu'à fin décembre sur ce thème.

Le nb potentiel de Dpts expérimentateurs est de 40 et « l'Etat maintient son soutien pour les nouveaux départements en s'engageant à financer la moitié du surcoût expérimentation. (budget complémentaire de 10 millions sera dégagé).

**2 Elaboration par Bercy de scénarios de généralisation** (fin 01/08) + **saisine** (janv.) **du Conseil d'orientation pour l'emploi** : donner avis sur l'articulation RSA / politiques emploi / politiques salariales et vérifier que les gains seront effectifs. Avis rendu fin mai

### **3 Réforme opérationnelle d'ici à la fin 2008**

**...RSA : une circulaire interministérielle fait un point complet sur le dispositif**

25/10/07 – à paraître BO Santé-Protection sociale -Solidarité

**Régime juridique** : pour tout **allocataire RMI** qui entame / reprend / exerce une activité ou formation rémunérée. L'activité peut être salariée ou non, contrat CDI / CDD ou tout type contrat aidé quelles que soient durée de travail & date de début

**API** : activité professionnelle (le bénéficiaire doit résider dans le département depuis 6 mois)

La circulaire y revient en détail + fiches : économie dispositif, barème, accompagnement bénéficiaires RSA, accompagnement financier expérimentations.

Et encore.....

\* **La liste des départements autorisés à expérimenter le RSA et l'accès simplifié aux contrats de travail aidés et est complétée ...**

Décret 07-1552 du 3.1/10/07, J.O. 01/11/07

\* **... et celle des territoires où le « RSA-API » peut être mis en œuvre est fixée**

Arrêté du 02/11/07, J.O. du 03/11/07

---

« **Le dispositif d'intéressement à la reprise d'activité des allocataires du RMI** »

**Fin juin 2007, 12,8 %** allocataires bénéficiaient d'une mesure d'intéressement (cumul temporaire de l'allocation & de revenus d'activité)

Sur ces 197 000 personnes, 165 000 relevaient du nouveau dispositif (activité depuis 10/06) et 31 000 de l'ancien dispositif

Ces allocataires-là vivent davantage en couple que ceux ne bénéficiant d'aucun intéressement ; sont aussi plus jeunes et moins anciens dans le RMI.

Importantes disparités géographiques : très lié au contexte économique local.

L'essentiel n° 67 – 11/07 - [www.cnaf.fr](http://www.cnaf.fr)



## Informations du mois

ASH – 26/10 & 02-09-16-23-30/11/07 – 07 279 -



*Loi DALO, habitat indigne: assocés et notamment la Fondation Abbé-Pierre bien installées dans la réalité. A suivre d'autant que le gouvernement paraît décidé également à agir sur cette question de l'insalubrité. Et d'autres infos intéressantes... ou parfois presque étonnantes: recommandations issues de la conférence consensus paraissent très irréalistes. L'expérience de Lyon est à lire.*

### Mise en place de la loi DALO Les assocés veulent passer à la vitesse supérieure

Une dizaine d'assocés lancent un **appel au Pdt de la République** (30/10) et sont prêtes à le rencontrer

**En l'état, projet loi finances 2008 ne répond pas aux promesses de la loi DALO.**

**Budget insuffisant pour :** CHRS, lutte contre habitat indigne, maisons-relais (dont on manque)

**Au-delà du financier il faut une politique plus offensive**

Loi DALO par ex. ne prévoit que le recours aux contingents préfectoraux (≈ 60 000)

**Fondation Abbé-Pierre :** utiliser droits réservation sur logts sociaux du 1 % et des collectivités, et que les préfets se substituent aux maires des 150 communes n'appliquant pas l'art. 55

**Imposer 25 % logts sociaux** dans toute opération de plus de 20 logts (certaines communes le font)

**On expulse de plus en plus** (+ 2 % en 2006) alors que la loi DALO désigne les expulsés sans relogts comme prioritaire... ?? La fondation demande un moratoire des expulsions + politique de prévention

**Assocés** souhaitent une augmentation du forfait « charges » dans le calcul des aides au logement

**DAL** plafonnement loyers et taxation spéculation

### Les initiatives se multiplient pour presser le gouvernement

**Emmaüs, Fondation Abbé-Pierre :** l'action des 300 familles installées rue de la Banque « n'est que la conséquence d'une situation qui se dégrade et que sous-estime fortement le gouvernement »

Affirment leur soutien aux familles et demandent « action déterminée et déterminante des pouvoirs publics pour **créer les conditions** d'une application concrète du droit au logement opposable »

Recourir droits préemption et réquisition, mobiliser contingents de réservation, appliquer loi SRU...

### Le temps est compté d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2008

« **Plate-forme pour droit logement opposable** » :

rassemble ≈ 30 organisations. Souhaite que pro et assocés interpellent écrivent à leurs députés que budget logement hébergement prévu pour 08 est « sensiblement équivalent à celui de 07 et ne prend donc pas en compte la loi DALO. « **Si l'Etat garant ne montre pas l'exemple, il y a peu de chances pour que les collectivités s'engagent seules dans l'éradication crise du logement** »

**Habitat et Humanisme :** mobilisation le 10/11

### « SOS Taudis »

**Une opération de la Fondation Abbé-Pierre**

Que « **cesse le scandale de l'habitat indigne** »

« **L'arsenal juridique et réglementaire est aujourd'hui complet. Tous les acteurs ont le pouvoir d'agir : maire, préfet, ANAH... le pb est un déficit de moyens et de volonté politique** »

**Recours à la loi peu fréquents :** moins d'une centaine de travaux exécutés d'office sur demande du préfet en 2007 (l'Etat pouvant ensuite se retourner vers propriétaires défaillants)

L'opération devrait s'étalonner jusqu'en 2010 avec budget de 2,5 millions en 2007.

**Identifier situations :** estime ≈ 600 000 logements considérés comme taudis ; avec près d'1 million de personnes vivant dans du précaire (cabanes...), et plus de 2 millions dans appartements délabrés (sans eau, chauffage...). Appelle pros (travailleurs sociaux, médecins...) à l'alerter

**0810 001 505**

[sostaudis@fondation-abbé-pierre.fr](mailto:sostaudis@fondation-abbé-pierre.fr)

**Dresser diagnostic social technique & juridique :** grâce à un réseau de partenaires associatifs

**Porter ces dossier à la connaissance** des acteurs ayant obligation d'agir : propriétaires, bailleurs, collectivités, Etat. Résoudre pbs par droit commun.

**Accompagner personnes :** jusqu'à aboutissement des démarches (et réaliser travaux intermédiaires)

**Mobiliser :** si solutions tardaient trop.

Opération déjà expérimentée dans ≈ 10 Dpts depuis début 07 (avec + 250 situations repérées), lancée aujourd'hui dans 14 autres (10 de + prévus en 08).

**Concerne locataires mais aussi propriétaires : « parmi les 25 % des ménages aux revenus les plus bas, 36 % sont propriétaires »**

**Objectif 2010 :** remuer les consciences pour déboucher sur politiques publiques plus efficaces

**Ministère :** annonce le 8/11 un « **plan d'action contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil** » (modalités à détailler aux préfets)

**Projet loi finances 08 :** 25 millions contre habitat indigne. La Fondation demande le double et souligne que 7 millions ont déjà été dépensés au titre de 2007....

### Mme Boutin détaille son plan d'action d'urgence contre l'habitat indigne

Lettre aux préfets : « **souhaite (...)** une action menée avec **détermination** » contre une situation qui n'est « pas acceptable ». Arrêtés non exécutés alors que des outils existent.

Demande « **plan d'urgence axé sur la réalisation de travaux d'office** (communes + Etat) » ; donner 1<sup>er</sup> état indicatif des arrêtés de police pris depuis 2001 et non levés + liste des dossiers prioritaires

Pour programmer crédits nécessaires

### Mme Dati : lutter efficacement contre l'habitat indigne requiert

« **une réponse pénale ferme et diversifiée** »

Circulaire DACG CRIM07-14/G4 du 4/10/07

« Mobilisation magistrats du parquet (...) bonne coordination

des actions judiciaires et administratives, prise en compte aspects sociaux »

Suppose désignation **magistrat référent** du parquet : interlocuteur différentes administrations

**Adapter réponse pénale** à la gravité des situations rencontrées

#### Accéder à un logement social :

##### « porte de plus en plus difficile à ouvrir »

Enquête ministère dépouillée Credoc : accession de plus en plus difficile par manque de mobilité

**2006 : 72 % locataires** HLM occupent leur appartement depuis + 3 ans (contre 67 % en 97)

**Moins 30 ans** : 11,6 % des nouveaux arrivants (contre 15 % en 2000)

**Familles monoparentales et personnes seules** de plus en plus nombreuses

*Consommations modes de vie 205 – [www.credoc.fr](http://www.credoc.fr)*

#### Logement social et traitement de l'insécurité. Eléments d'analyse méthodologique

Depuis 2000, deux tiers des bailleurs communauté urbaine Lyon ont développé une action avec locataires et personnels : travail préparatoire, insertion jeunes vivant sur place (remise en état des lieux). Description de cette démarche.

C. Romieux – Ed. L'Harmattan – 14,50 €

#### Recommandations pour favoriser diversité sociale dans l'habitat conférence consensus 06/07

##### Augmenter l'offre de logements accessibles

Stimuler construction : conditionner l'implantation d'activités économiques à un effort immobilier

Question de la vente de logements sociaux

Dans le contexte de pénurie, c'est **contre-indiqué**.

Articuler politiques sociales et économiques

au service de la diversité

Droit de vote (municipales) pour étrangers installés depuis plusieurs années. Mobiliser le parc privé

Améliorer procédure attribution logts sociaux

Critères clairs et assumés de priorité d'affectation, voix délibérative aux assocs et représentant Etat.

*Consultables sur [www.halde.fr](http://www.halde.fr)*

#### Volet réglementaire

##### \* APL : les barèmes modifiés au 01/07/07

*Décret n° 07-1589 et arrêtés 08/11, J.O. 10/11/07*

Modifications des paramètres de calcul suite à la loi de finances 2006

##### \* Lutte contre le saturnisme

**Une circulaire revient sur le dispositif**

*CGS/EA2 07-321 du 13/08/07, BO SPSS 07-9*

**A noter** : une décision **cour d'appel de Paris** confirme une « **infraction de mise en danger de la vie d'autrui** » - CA, Paris, 1<sup>o</sup> chambre B, 19/10/07, requête 02/17848

##### \* 1 décret donne un cadre à l'ANIL et aux ADIL

*Décret n° 07-1576 du 06/11/07, J.O. du 08/11/07*

Statut type, conditions d'agrément et contrôle pour ces assocs qui ont pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits & obligations et les solutions qui leur sont adaptées

\* **Les droits des personnes résidant en logement-foyer sont détaillés**

*Décret n° 07-1660 du 23/11/07, J.O. du 25/11/07*

## Sondage Emmaüs sur l'hébergement des sans-abri : « il y a toujours urgence » +

## autres éléments

*ASH – 23/11/07 – 07 305 – 21*

*Le Monde – 23/11/07 – 07 305 – 21*



*Nous aimons ce sondage parce qu'ils s'adresse aux intéressés. Cette question de l'utilisateur au centre etc.*

*Et nous aimons aussi le collectif « les morts de la rue » ; aussi toujours y faisons-nous référence : notre manière d'hommage à nous.*

**Comme en 2005** interrogation des personnes accueillies sur la qualité prise en charge (BVA)

**Début 2007** changements intervenus : « non-remise à la rue » et création de places « stabilisation »

**42 %** : difficultés dans les derniers mois à trouver hébergement d'1 nuit **Encore manque de places**

74 % s'estiment **bien accompagnés** en matière de soins, 59 % pour démarches administratives mais pour l'insertion c'est 30 % et 28 % pour logement

58 % n'ont jamais entendu parler de la loi DALO

**Pour les mois à venir** 28 % pensent qu'ils vivront dans un centre et 38 % espèrent avoir leur logement (90 % attendant de se « fixer »)

**Leurs souhaits** : à 76 % développer équipes de travailleurs sociaux venant à leur rencontre ; à 74 % ouverture centres plus « spécifiques » (avec médecins, petits effectifs, pour familles....)

**Emmaüs** : « sonne comme un signal d'alarme »

**Propose 10 mesures** : maraudes dans chaque ville et quartier, centre d'hébergement partout où plus de 20 demandes, programmes d'expérimentations et accélération des créations maisons-relais

Rappelle nécessité mobiliser logements vacants...

**Demande vote d'un budget 2008 à la hauteur des nécessités**

**A noter, réponses de la population générale**

71 % estiment que la situation n'a pas changé et 58% n'ont jamais entendu parler de la loi DALO

**47 % craignent de devenir sans-abri un jour**

+ 70 % plébiscitent l'action « Don Quichotte » (06)

69 % condamnent communes prenant mesures pour empêcher présence sans-abri dans les centre-ville

**88 % se déclarent favorables** à l'ouverture de centres d'urgence dans leur quartier

#### Vivre à la rue fait mourir prématurément

Le collectif des morts de la rue recense 187 décès de la mi-mars à la mi-octobre. Le plus jeune avait 20 ans et la plus âgée 80 ; moyenne de 51 ans (espérance de vie nationale étant de 81 ....)

Hommage interreligieux le 13/11 (qui alterne avec une manifestation laïque au printemps)

**A noter** : un bel article signalé en *Travail Social* sur des hébergements de stabilisation



Le Monde du 8 novembre 2007 – 07 293 - 31  
ASH des 9-16-30 novembre 2007 – 07 293 –

## On ne peut ignorer

Œuvres complètes de Fernand Deligny



*Ce sont 2 tomes de 800 pages. Mais c'est à savoir quand même. Un psychiatre dit de lui « c'est le premier à avoir fichu la paix aux autistes » et puis tout le reste que vous savez.*

Présentées par Mme Alvarez de Toledo – Ed. l'Arachnéen + un coffret DVD

## Associations : Vie Risques et Enjeux



*Vous avez du choix pour s'aider dans les débats toujours en cours sur libéralisme et évaluation... Ce florilège de numéro en numéro dans l'espoir que vous trouviez l'ouvrage qui vous convient...*

En même temps courte présentation de l'ouvrage et de ses contre-arguments.

### **Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation**

Nouvelles contraintes : rationalisation budgétaire + décentralisation avec confusions institutionnelles, usage abusif du contrat, ambiguïtés du droit des usagers....

Chauvière engage à se replier sur modèle historique et à « résister » face à un changement de finalité : défend modèles des service public et intérêt général (Etat providence) pour lutter contre l'ouverture à l'universalité du marché et un « faire » faisant fi du « savoir-faire »

Mais n'y-t-il pas d'autres choses aussi dans ces changements ? Les situations sont hétérogènes

Il oppose « logique marchande à logiques publique et associative alors que leurs règles s'interpénètrent de plus en plus » Professionnels peuvent avoir intérêt à se saisir des outils loi 2002

M. Chauvière – Ed. La Découverte – 21,50 €

## Associations et action publique – Un dossier

M. Chauvière s'interroge sur la légitimité des assoc's d'action sociale et M. Belorgey fait un point sur l'encadrement des assoc's par l'administration, avec risque d'instrumentalisation

Regards sur l'actualité n° 333 – 08-09/07

La documentation française – 7,80 €

## L'évaluation des pratiques dans le secteur social et médico-social

Pour élaborer référentiels nécessaires il faut clarifier les concepts : prestation, service, procédures, projet personnalisé... sont développés

Idem pour méthode : étapes décrites et illustrées

Démarche conçue comme recherche de sens visant à une amélioration continue.

Il y faut des « espaces-temps » (analyse pratiques)

Jaques Papay – Ed. Vuibert – 24 €

## Analyse comparée



*Vous n'y coupez jamais aux mises en perspective comparatives!!! nous aimons, voilà et en plus la 2° référence s'intéresse à l'origine de la fameuse discrimination positive sur laquelle tout le monde a un avis sans toujours connaître justement son histoire... qu'on se le dise !*

**Les réalités sociales françaises à l'aune européenne -**  
Conseil d'analyse stratégique

**Inégalités entre les 10 % les plus aisés et les 10% les plus modestes :** France dans la moyenne des 27 pays UE. Grâce au système transferts sociaux (divise pauvreté par 2). Portugal le plus inégalitaire, Finlande le moins.

**Portrait comparé :** domaines démographie, santé, éducation, emploi, immigration, protection sociale... « Très accessible »

Dispo sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

### **Les discriminations / des concepts aux réalités**

Colloque 8&9/12/06 : lutte contre discriminations dans une approche internationale.

Revient sur « l'affirmative action » américaine et son influence sur les directives européennes.

Quel impact de cette politique sur les modes d'action en Europe depuis les années 60 ?

Comité national d'action sociale – 01 40 59 62 22



*DDAS & DRASS pourraient-elles disparaître ?  
Lisez, d'autant que c'est le premier item.  
Directive services, c'est toujours à lire même  
si à vrai dire ça tourne à l'incompréhensible  
pour le citoyen moyen... ? Oui, même si (022  
& 23/11).*



#### **ASH du 2 novembre 2007 – 07 286 - 32**

##### **Les DRASS et les DRASS vont-elles passer à la trappe ?**

Le syndicat national inspecteurs action sanitaire et sociale sont dans l'attente des conclusions mission parlementaire sur Agences Régionales de santé.

S'inquiète de : « création d'agences au périmètre extensif (...) scinderait missions et compétences » rassemblées aujourd'hui. De plus avec le système actuel la présence de l'Etat est assurée... A suivre

##### **Droits des enfants**

Mme Dati a signé **convention pour protection des enfants contre exploitation / abus sexuels.**

---

#### **ASH du 9 novembre 2007 – 07 289 - 32**

##### **La Commission européenne détaille les services sociaux soumis à la directive « services »**

Modalités publiées sur site Internet (anglais)

Rappelle : **services « non économiques »** d'intérêt général pas couverts par la directive. Une liste est donnée des services entrant a priori dans son champ. Puis analyse au cas par cas (jurisprudence Cour juste européenne), sa gratuité ne suffisant pas pour qu'un service soit « non économique ».

**Avoir été mandaté par l'Etat est une condition pour être exclu du champ de la directive.**

##### **La revalorisation des prestations familiales au 1<sup>er</sup> janvier 2008** (communiqué CNAF du 06/11)

Le montant base mensuelle calcul des allocations familiales (BMAF) devrait être revalorisé de 1 % à cette date (attente décret)

CNAF émet avis négatif : « largement insuffisant »

**Pour l'OMS la violence est l'un des principaux problèmes**

##### **de santé publique**

Mais peu de données disponibles. Le ministère de la Santé lance une enquête avec l'Insee sur violences subies et lien avec parcours de vie et état de santé

1<sup>er</sup> résultats : près d'1 personne sur 2 déclare avoir été victime d'au moins une forme de violence dans les 2 dernières années

*Etudes résultats 598 – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)*

##### **Travail rémunéré des étudiants**

Si 75% d'entre eux exercent une activité rémunérée, seuls 13 % y sont astreints concurremment à leurs études et leur taux de réussite est inférieur presque de moitié à celui des étudiants ne travaillant pas.

Sinon : 29 % travail d'été, 24 % petit job pendant l'année, 9 % activité intégrée aux études (stage...)

[www.ove-national.education.fr](http://www.ove-national.education.fr)

---

#### **ASH du 16 novembre 2007 – 07 303- 32**

##### **Les bénéficiaires de la CMU-C sont plus souvent et plus gravement atteints par les ALD**

Au 31/12/05 : 10 % patients « CMU-C » en ALD (contre 5,7 % dans le reste de la population)

Taux de décès annuel de ces patients : 2,5 % (contre 1 % dans le reste de la population)

Une partie de cette surmorbidity liée à facteurs comportementaux (alcool, tabac...) mais mauvaise santé pouvant aussi être facteur de vulnérabilité sociale conduisant à la précarité

*Points de repères n° 8 – 08/07 – [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)*

##### **La prime à la cuve est doublée**

Elle passe de 75 à 150 €. Les personnes non imposables doivent présenter leur avis de non-imposition et leur facture de fioul à leur trésorerie

##### **1<sup>er</sup> bilan « accompagnements éducatifs » en ZEP**

Proposés dans 1 119 collèges (presque totalité de l'éducation prioritaire) et dans 267 collèges non classés en éducation prioritaire

Utilisés à 67 % pour aide aux devoirs, 21 % activités culturelles et 12 % sportives

##### **Logement étudiant**

Les **crédits sont passés de 5,75 millions à 16 millions** dans le projet de budget pour 2008

Et Mme Péresse annonce la mise en place de la GRL pour les étudiants d'ici à fin 2007 (garantie contre impayés et suppression des cautions)

##### **Mutilations sexuelles féminines : le point sur la situation en Afrique et en France (INED)**

En recul de quelques points dans la plupart 28 pays d'Afrique (et aussi Indonésie, Malaisie...) où elles sont pratiquées (origine ethnique et non religieuse)

**On estime que 100 à 140 millions de femmes en sont victimes, dont 6,5 millions vivent dans les pays du Nord**

**France** : estimation 50 000 femmes adultes et une enquête est en préparation (mesurer incidence et conséquences). Un protocole chirurgie réparatrice a été mis au point (remboursé)

*Population société n° 438 – [www.ined.fr](http://www.ined.fr)*

**Plafonnement des frais bancaires en cas d'incidents de paiement**

*Décret n° 07-1611 du 15/11/07, J.O. du 16/11/07*

Entrée en vigueur le 16 mai 2008

Mettre « fin à la dérive des frais punitifs, qui ne correspondent pas aux coûts de traitement »

**En 06, dépenses protection sociale ont augmenté un peu moins vite que richesse nationale**

+ 3,5 % en valeur et + 4,3 % pour la richesse nationale. Taux prélèvements obligatoires sociaux = 22,8 % du PIB (21,6 % en 2005)

Au plan européen France dans peloton de tête pour prestations protection sociale.

*DREES - E&R 609 – [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)*

**Comité consultatif d'éthique plaide pour une autre grille d'analyse des dépenses de santé hospitalières**

« Négliger la mission sociale de l'hôpital ferait courir le risque

d'aggraver [les] disparités socio-économiques » et inégalités d'accès aux soins

Appelle notamment à « réunir sanitaire et social »

*Avis 101 – dispo sur [www.cne-ethique.fr](http://www.cne-ethique.fr)*

**La Commission rejette toute idée de directives sur les SIG et sur les SSIG**

Préfère approche plus pragmatique : expliquer et clarifier règles existantes, légiférer de manière sectoriel sur services économiques si besoin est et assurer un suivi des principes régissant les SIG

Internet pour répondre aux questions

**C/ Services sociaux** : veut créer « cadre communautaire facultatif » donnant orientations

**Le collectif SSIG-FR** appelle à la relance du processus politique sur les SSIG [www.ssig-fr.org](http://www.ssig-fr.org)